



ENTREPRENDRE NOTRE GRANDE AVENTURE

RAPPORT SEMESTRIEL

2006

GUCCI

BOTTEGA VENETA

YVES SAINT LAURENT

YSL BEAUTE

BALENCIAGA

BOUCHERON

sergio rossi

BEDAT & C^o
GENEVE

ALEXANDER
MCQUEEN

STELLA MCCARTNEY

PRINTEMPS

 REDCATS Group

 fnac.com


Conforama


CFAO
cfaogroup.com

PPR

Société anonyme au capital de 480 216 672 €

Siège social : 10, avenue Hoche

Tél. : 01 45 64 61 00 – Fax : 01 45 64 60 00

ppr.com

552 075 020 RCS Paris



ENTREPRENDRE

NOTRE GRANDE AVENTURE

PPR s'incarne avant tout dans un état d'esprit : la volonté et le goût d'entreprendre. Avec audace et sens du risque, PPR investit et s'investit dans différents métiers, suivant toujours le même objectif : développer ses activités et devenir leader. Exigeant, il impose à chacune de ses marques et enseignes une forte culture de croissance et de performance. Avec un chiffre d'affaires annuel de près de 18 milliards d'euros, PPR occupe une position de leader mondial dans deux univers différents mais complémentaires : le Luxe et la Distribution. La diversité de ses marques et de ses métiers fait sa richesse. Son équilibre spécifique en termes de produits, de formats de vente, de marques et d'implantations géographiques permet d'obtenir un profil de croissance supérieur à la moyenne de ses marchés. Ouvert sur le monde et fort du savoir-faire de ses 84 000 collaborateurs, PPR place l'expertise au cœur de son développement et valorise l'esprit entrepreneurial. C'est un groupe avec un temps et des talents d'avance. Responsable, il est garant du comportement de ses marques et place l'humain au cœur de ses engagements.

semestriel 2006

Sommaire

PPR au premier semestre 2006

- 04 CHIFFRES CLÉS DES ACTIVITÉS POURSUIVIES
- 05 ORGANIGRAMME DU GROUPE
- 06 FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2006
- 11 BOURSE

Éléments financiers du premier semestre 2006

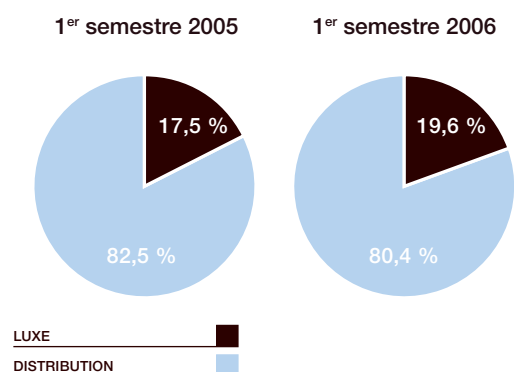
- 12 RAPPORT D'ACTIVITÉ
 - 12 Préambule
 - 13 Chiffres clés
 - 13 Faits marquants
 - 16 Commentaires sur l'activité
 - 22 Structure financière et tableau des flux de trésorerie
 - 23 Capital social
 - 23 Résultat de la société mère
 - 23 Événements postérieurs à la clôture

- 24 COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2006
 - 24 Compte de résultat consolidé
 - 25 Bilan consolidé
 - 26 Tableau des flux de trésorerie consolidés
 - 27 Variation des capitaux propres consolidés
 - 28 État consolidé des produits et des charges comptabilisés
 - 28 Notes annexes résumées aux états financiers consolidés
 - 58 Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2006

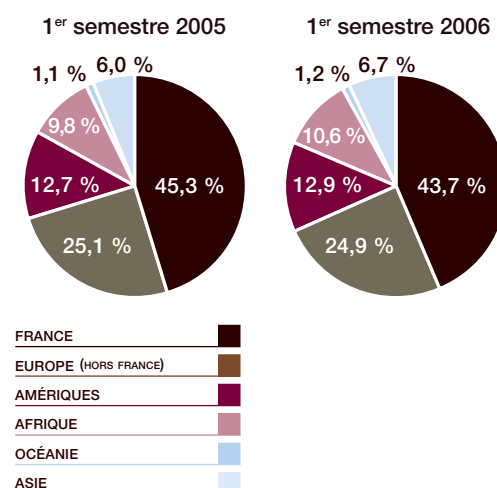
Chiffres clés des activités poursuivies

(en millions d'euros)	S1 2005	S1 2006	Variation
Chiffre d'affaires (produit des activités ordinaires)	7 701	8 294	+ 7,7 %
Dont réalisé hors de France	4 214	4 666	+ 10,7 %
Marge brute	3 400	3 651	+ 7,4 %
Résultat opérationnel courant	355	450	+ 27,0 %
Rentabilité opérationnelle courante (en % du chiffre d'affaires)	4,6 %	5,4 %	+ 0,8 pt

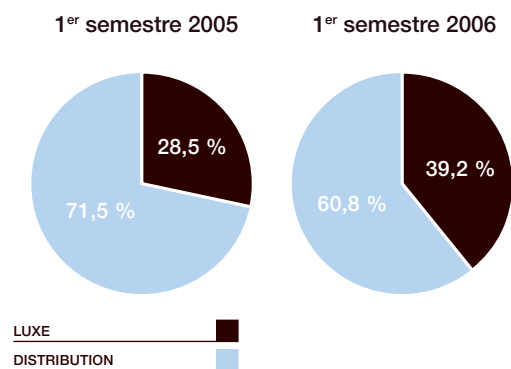
Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité



Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

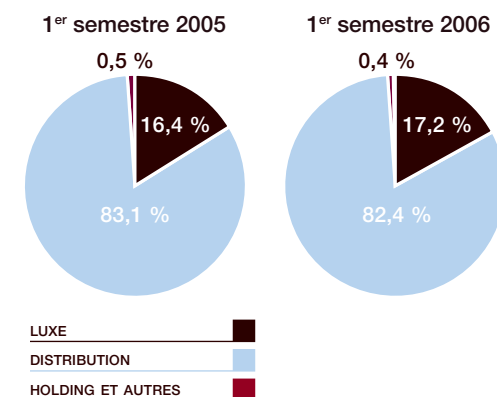


Répartition du résultat opérationnel courant par secteur d'activité ⁽¹⁾

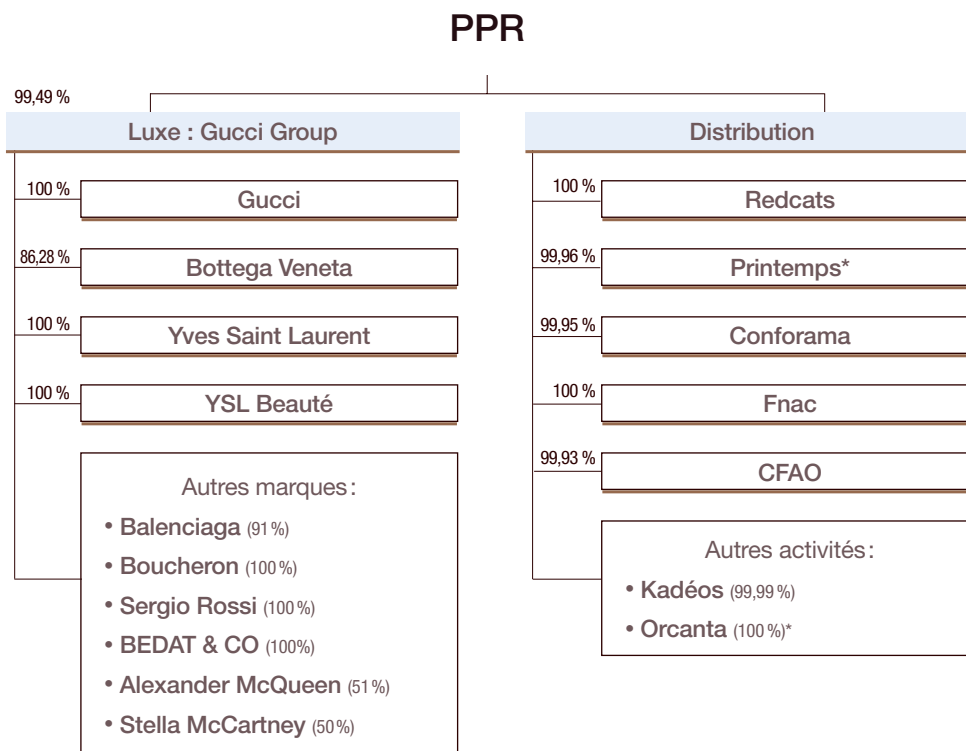


(1) Hors holding et autres.

Répartition de l'effectif moyen au 30 juin par secteur d'activité



Organigramme du Groupe



Pourcentage d'intérêt au 30 juin 2006

* Projets de cession au 30 juin 2006

Faits marquants du premier

Faits marquants du premier semestre 2006

Acquisitions dans la Distribution

PPR a conclu deux accords d'acquisition dans le cadre de ses activités de Distribution.

En janvier, Conforama a amorcé le renforcement de sa position de leader en France en prenant le contrôle majoritaire du groupe Sodice Expansion, son principal franchisé, dont il détenait 32,0 %. À l'issue de cette opération, Conforama détient 98,7 % de Sodice Expansion, qui exploite 14 magasins à l'enseigne Conforama dans la région Nord-Pas-de-Calais, sur une surface commerciale de 57 000 m², ce qui permet à Conforama de conforter sa présence dans une région clé.

Le 4 mai, Redcats a conclu un accord avec The Sportsman's Guide en vue du rachat de cette société américaine de vente d'articles de plein air et de sport. The Sportsman's Guide a réalisé en 2005 un chiffre d'affaires de 285,1 millions de dollars. L'accord a été conclu sur la base d'un prix de 31 dollars par action, qui valorise la société à 265 millions de dollars. Suite au vote favorable à l'unanimité par le Conseil d'administration de The Sportsman's Guide, l'accord des autorités réglementaires obtenu fin juillet et l'approbation de l'Assemblée générale qui s'est tenue le 25 août 2006, la finalisation de la transaction est intervenue le 30 août 2006. Cette opération n'a pas eu d'impact sur les comptes du premier semestre 2006.

Poursuite des développements dans le Luxe et la Distribution

Luxe

Au cours du premier semestre, le pôle Luxe a poursuivi le développement de son réseau de distribution avec l'ouverture de 11 magasins, portant ainsi à 437 le nombre de magasins au 30 juin 2006, contre 426 à fin 2005.

Gucci

Toutes les catégories de produits ont connu un grand succès. Plus particulièrement, les collections « Cruise » 2006 et printemps-été 2006 de prêt-à-porter femme ont été très bien accueillies, ainsi que la collection automne-hiver 2006 en magasin depuis juin. La maroquinerie affiche également de très bonnes performances.

Le 27 juin, Frida Giannini, Directrice de la création a lancé sa première collection homme printemps-été 2007 qui a suscité un grand intérêt en établissant une vision unique de la mode homme et femme de la marque.

L'année 2006 marque le 85^e anniversaire de la marque Gucci. À cette occasion, Frida Giannini a présenté une nouvelle collection de sacs en édition limitée, en vente uniquement de juillet à décembre 2006. Chaque sac présente une réinterprétation en métal du traditionnel mors de cheval Gucci et est orné d'une plaque exclusive en cuivre et émail qui célèbre l'anniversaire. Cette nouvelle collection rend hommage aux icônes de la marque comme le sac bambou de 1947, le « Jackie O » de 1961 et la collection « Flora » de 2004.

De plus, le 5 juin, Gucci et Procter & Gamble Beauty ont annoncé la signature d'un contrat de licence concernant la production, la vente et la distribution de parfums de luxe sous la marque Gucci.

Bottega Veneta

Au cours du premier semestre 2006, Bottega Veneta a poursuivi son programme d'ouvertures de magasins, portant leur nombre de 83 à fin 2005 à 89 au 30 juin 2006.

En France, la troisième boutique parisienne située avenue Montaigne a été inaugurée en début d'année et présente l'ensemble des collections dessinées par Tomas Maier sur une surface de plus de 300 m². Une quatrième boutique a été ouverte à Cannes sur la Croisette, sur une surface de 60 m². En février, Bottega Veneta a également ouvert une boutique à Tokyo dans le quartier très à la mode d'Omotesando Hills, où sont présentées les collections de maroquinerie et de prêt-à-porter de la marque.

En avril, l'offre produit de Bottega Veneta a été renforcée par une ligne de bijoux uniques dont la première collection s'inspire du célèbre *intrecciato*, sa signature, et un nouvel ensemble de mobilier d'intérieur et accessoires de décoration, élaborés dans le respect du savoir-faire de la marque.

Élue « marque de luxe la plus prestigieuse » d'après une étude menée par le « Luxury Brand Institute » auprès de clientes américaines, Bottega Veneta reste une marque de luxe exclusive, positionnée sur un marché de niche.

semestre 2006

Yves Saint Laurent

Yves Saint Laurent continue sa croissance avec notamment le succès rencontré par les collections printemps-été 2006 et préautomne 2006.

Fort du très grand succès du sac « Muse » créé en 2005 par Stefano Pilati, deux nouveaux modèles ont été déclinés pour la saison printemps-été. Yves Saint Laurent lancera sur le deuxième semestre de nouveaux modèles, dont notamment « Reversible » et « Rive Gauche ».

YSL Beauté

L'activité d'YSL Beauté est tirée par la marque Yves Saint Laurent et plus particulièrement par le succès de la ligne de maquillage d'Yves Saint Laurent qui a vu le lancement en 2006 de nouveautés telles que « Golden Gloss » (rouge à lèvres), « Mascara Infinity Curl » et « New Summer Look ». Les nouveaux parfums des créateurs, « Stella » de Stella McCartney et « My Queen » d'Alexander McQueen poursuivent également leur fort développement.

Dans ce contexte, YSL Beauté a prévu le lancement sur le deuxième semestre 2006 de deux nouveaux parfums, « Stella In Two » de Stella McCartney et « L'Homme Yves Saint Laurent » d'Yves Saint Laurent. Ce nouveau parfum combine la créativité et la fidélité à l'ADN de la marque.

Côté maquillage et soins, sur le second semestre, seront lancés la ligne de maquillage « Perfect Touch » et le soin « Hydra Feel ». De plus, dès la fin de l'année, une ligne de soins sous la marque Stella McCartney sera disponible dans les pays anglo-saxons.

Autres marques

En 2006, **Balenciaga** rend hommage à son fondateur, Cristobal Balenciaga. En janvier, Nicolas Ghesquière, Directeur artistique de la maison, a lancé une ligne de bijoux signée Balenciaga, composée de neuf pièces sélectionnées parmi les bijoux créés par Cristobal Balenciaga entre 1960 et 1968, et reproduites. En parallèle, le Musée de la Mode et du Textile expose, du 6 juillet 2006 au 28 janvier 2007, 160 pièces qui retracent de façon chronologique et thématique l'œuvre de Balenciaga, ponctuée par le regard de Nicolas Ghesquière. Par ailleurs, dans le cadre de la politique de développement de son réseau de distribution, Balenciaga a conclu un accord de joint-venture avec l'un des premiers distributeurs de mode de luxe multimarques japonais, portant sur le développement, sur les cinq prochaines années, d'un réseau de 20 à 25 boutiques et corners dans les grands magasins au Japon.

La marque **Boucheron** continue de développer de nouveaux produits avec le lancement de « Trouble Désir », d'« Exquises Confidences » et des montres « Reflet » au mois de juillet. Boucheron ouvrira deux boutiques franchisées à HongKong et Kuala Lumpur au cours du deuxième semestre ce qui permettra à la marque de consolider sa croissance sur la zone Asie/Pacifique.

Les collections **Sergio Rossi** printemps-été 2006 et automne-hiver 2006 conçues par Edmundo Castillo, nommé Directeur artistique de la marque en 2005, ont connu un excellent accueil. Une nouvelle équipe a été nommée afin de donner une nouvelle impulsion au développement de la maroquinerie. La marque a ouvert en avril une boutique franchisée à Genève ainsi qu'en Chine, à Xi'an, premier pas vers le développement de son réseau sur ce marché.

Le prêt-à-porter homme et femme d'**Alexander McQueen** affiche d'excellentes performances. La nouvelle ligne « McQ » a suscité un fort intérêt de la part de la presse et est d'ores et déjà très attendue en boutique pour sa première saison. McQueen a récemment annoncé le lancement d'une nouvelle collaboration avec Samsonite pour trois saisons. La mise en vente de cette série de valises est prévue au début de l'année 2007.

Portée par sa notoriété grandissante, **Stella McCartney** a lancé pour l'automne-hiver 2006-2007 une collection complète d'accessoires. Sacs à main, chaussures, ceintures et bijoux sont disponibles depuis le mois de juin dans les magasins Stella McCartney, ainsi que dans une sélection de boutiques à travers le monde. En parallèle, suite au succès de la ligne Adidas dessinée par Stella McCartney, la créatrice et Adidas ont décidé de prolonger leur collaboration jusqu'en 2010.

Distribution

Redcats

Poursuivant sa stratégie d'internationalisation, Redcats a lancé sa marque phare, La Redoute, sur les marchés italien et russe. L'entrée en Italie s'opère dans le cadre d'un partenariat avec Postalmarket (groupe Bernardi) débutant avec la collection printemps-été 2006, qui sera distribuée à travers un catalogue édité à 450 000 exemplaires et sur Internet (www.laredoute.it).

Le lancement en Russie, 21^e pays d'implantation de La Redoute, s'effectue quant à lui après trois ans de test avec un agent local et rend accessible les collections habillement et linge de maison de la marque via le site www.laredoute.ru et par catalogue.

Redcats poursuit également le développement de son activité Internet.

Les enseignes migrent chacune à leur tour sur Millena, plate-forme informatique industrielle, qui permettra d'accélérer le développement des ventes en ligne. Avec un nouveau concept d'e-magasin, Josefsson se lance sur le marché danois et sera une des premières marques de Redcats à être présente uniquement sur Internet, aucun catalogue papier ne venant soutenir cette entrée au Danemark.

Dans la même veine, La Redoute a lancé le 12 mai Cuisine & Co, sa nouvelle enseigne accessible uniquement sur le web et qui bénéficie d'une double entrée, sa propre adresse Internet (www.cuisineandco.fr) et le site général de La Redoute.

Par ailleurs, le 4 mai, Redcats a lancé shopoon.fr, le guide shopping qui accompagne et conseille les internautes dans leur choix parmi plus de 300 000 références et 800 marques de mode et de décoration.

Enfin, Redcats a réaffirmé au cours du premier semestre son leadership sur les marchés de la mode enfants et adolescents. La Redoute invite ainsi pour sa prochaine collection automne-hiver, pour la première fois, une créatrice, Nathalie Rykiel, dans les pages enfants qui représentent 10 % des pages de son gros catalogue. Baptisée « Sonia Rykiel Enfant pour La Redoute », la ligne est composée d'une dizaine de pièces dédiées aux filles de moins de 12 ans.

En parallèle, la marque Vertbaudet a lancé VB2U, un nouveau catalogue consacré exclusivement aux 10-15 ans.

Conforama

Au cours du premier semestre 2006, Conforama a poursuivi la rénovation de son parc de magasins.

Le 28 juin 2006, Conforama a inauguré son nouveau magasin de Béziers, transféré et agrandi sur une surface de vente de 4 000 m². Ce magasin est doté d'un parcours client, privilégiant à la fois la surface d'exposition et le libre emport des produits.

Par ailleurs, dans le cadre de sa stratégie de développement en Italie, Conforama a inauguré, le 3 juillet 2006, son deuxième point de vente, à Affi près de Vérone. Il s'agit de la transformation d'un magasin Emmezeta en Conforama, validant ainsi une première initiative réussie à Sassari en Sardaigne. La stratégie de développement de Conforama en Italie repose sur deux axes majeurs : transformer les points de vente Emmezeta et ouvrir de nouveaux magasins sous l'enseigne Conforama. D'ici la fin de l'année 2006, un nouveau point de vente sera ouvert à la périphérie de Naples.

Conforama a également réaffirmé son leadership sur les marchés de la cuisine et de l'électroménager au cours du semestre. Depuis le 28 mars, le premier guide cuisine est disponible gratuitement dans les magasins français de l'enseigne. Plusieurs pages sont dédiées à l'électroménager de grandes marques, domaine qui constitue l'une des grandes forces de Conforama. En parallèle, Conforama Italie, leader du marché italien de la cuisine avec plus de 30 000 cuisines vendues par an, a lancé en mars son nouveau catalogue « spécial cuisine ».

Enfin, poursuivant le renforcement de ses capacités logistiques, Conforama a réservé une surface de 65 000 m² en région parisienne pour l'implantation d'un site dont la première tranche de 20 000 m² sera livrée en septembre 2006. Le site de la future plate-forme Conforama a par ailleurs été récompensé par le prix de l'Innovation Logistique spécial « développement durable ».

Fnac

En 2006, la Fnac a poursuivi le renforcement de son réseau de distribution.

En France, l'enseigne a ouvert ses portes à Valenciennes le 19 avril, dans le nouveau centre commercial Place d'Armes. Ce magasin, aux couleurs de la nouvelle identité visuelle, décline sur ses 1 600 m² de surface de vente, tous les produits de l'enseigne ainsi que l'espace cartes et carnets, une nouveauté testée l'an passé dans les magasins Forum et Monaco. La Fnac a également inauguré le 29 juin un nouveau magasin, près de Marseille, sur près de 2 000 m². Sur le second semestre, la Fnac ouvrira son 70^e magasin en France, à Bordeaux Lac, et inaugurera pour l'occasion son nouveau concept de Fnac Périphérie.

À l'international, la Fnac a inauguré le 27 avril un magasin à Coimbra (Fnac Forum Coimbra), portant ainsi à neuf le nombre d'implantations de l'enseigne au Portugal. Ce nouvel espace de 1 800 m² atteste du succès du concept Fnac dans ce pays. Une seconde ouverture portugaise est prévue en 2006 à Funchal, sur l'île de Madère. Outre cette nouvelle ouverture au Portugal, la Fnac prévoit sur le second semestre l'ouverture de deux magasins en Espagne et d'un magasin au Brésil.

En parallèle, la Fnac a renforcé son offre multicanale. L'enseigne propose à ses clients depuis le 6 juillet un nouveau service de téléphonie mobile. Baptisée « Fnac Mobile avec Orange » et disponible dans 67 magasins Fnac en France, l'offre s'appuie sur la légitimité et l'expertise de la Fnac, acquises depuis plusieurs années dans la production de contenus culturels dématérialisés avec Fnac.com, leader du e-commerce français et Fnacmusic.com, et sur le savoir-faire d'Orange, numéro un de la téléphonie mobile en France.

Enfin, côté enfants, Fnac Éveil & Jeux a inauguré le 10 mai son 31^e magasin dans le centre commercial d'Évry 2, renforçant ainsi sa présence dans le sud de Paris. Ce nouveau magasin est aménagé avec la nouvelle signalétique plus ludique et plus lumineuse mise en place depuis un an. En parallèle, le 30 juin, Fnac Éveil et Jeux a ouvert son centre logistique de Dourges (Pas-de-Calais) sur 22 000 m², extensible à 38 000 m², qui pourra traiter jusqu'à 27 000 colis par jour d'ici 2008.

CFAO

Dans le cadre de son partenariat avec Renault-Nissan, CFAO commercialise désormais la Dacia Logan, dont le lancement officiel a eu lieu début mai au Nigeria et au Ghana. Ce véhicule de technologie 100 % Renault, conçu pour répondre aux attentes d'une clientèle pour qui l'accès à l'automobile représente une dépense importante, est particulièrement adapté aux marchés de CFAO. L'accueil réservé à la Logan dans ces deux pays s'est d'ailleurs révélé très positif.

Dans le pôle santé, Eurapharma fait ses débuts en Algérie avec la finalisation début mars de l'acquisition d'une société d'importation de produits pharmaceutiques, rebaptisée Eurapharma Distribution SPA.

Dans les nouvelles technologies, CFAO Technologies a concentré en Afrique le développement de ses ressources au plus près de ses clients depuis le 1^{er} janvier 2006. Les 21 pays qu'elle couvre avec ses dix filiales sont désormais pilotés depuis cinq centres de compétences régionaux.

Kadéos

En début d'année, Kadéos a lancé de nouvelles cartes cadeaux enrichies de fonctionnalités innovantes : un montant laissé au choix de l'acheteur au moment du passage en caisse, la possibilité de dépenser le montant de la carte en plusieurs fois, ou encore une date de validité qui démarre le jour de l'achat et non plus le jour de la fabrication. Autre nouveauté pour 2006, les cartes-cadeaux sont également en vente dans une sélection de bureaux de poste dans toutes les régions de France, depuis le deuxième trimestre 2006. Kadéos continue également à éditer des cartes avec de nouveaux visuels, comme la carte anniversaire, la carte de Noël et la carte générique Kadéos. Par ailleurs, « Ma Kadéos », la première carte-cadeau personnalisable à souhait est disponible en exclusivité sur Internet.

Projets de cession du Printemps et d'Orcanta

PPR et RREEF, en association avec le Groupe Borletti, ont annoncé le 2 août avoir signé un accord définitif pour la cession de la participation de PPR dans France Printemps sur la base d'un prix des actifs de 1,075 milliard d'euros. RREEF qui gère des fonds d'investissement est actionnaire dans le groupe de grands magasins Rinascente, dont le groupe Borletti est la famille fondatrice. France Printemps a réalisé sur le premier semestre 2006 un chiffre d'affaires de 347,5 millions d'euros.

Le 7 juillet, PPR est entré en discussions exclusives avec le groupe Chantelle, première entreprise française de lingerie féminine, en vue de la cession d'Orcanta pour une valeur d'entreprise de 42,5 millions d'euros. Orcanta exploite 64 boutiques de lingerie en France.

Restructuration opérationnelle

Le 5 avril, YSL Beauté a présenté un projet de réorganisation de ses services et de ses activités industrielles aux comités d'entreprise de son site industriel de Bernay et de son siège de Neuilly-sur-Seine. Le plan de relance présenté consiste à la fois à adapter l'ensemble des services du siège et à consolider les activités industrielles sur le site de Lassigny, dans l'Oise. S'agissant du site de Bernay, YSL Beauté a reçu une offre de la part d'un industriel de son secteur d'activité pour une reprise du site.

Confrontée à la chute globale du marché des tirages photo, la société Fnac Service a annoncé le 18 mai 2006, lors d'un comité d'entreprise, un projet de fermeture de l'ensemble de ses établissements, hors franchisés, associé à un plan de sauvegarde de l'emploi. Une partie significative des 231 personnes concernées est susceptible d'être reclassée au sein du groupe Fnac. L'accord formel du comité d'entreprise a été obtenu le 28 juillet.

Compte tenu de performances en deçà de son plan de marche, la décision de fermeture du magasin Surcouf de Barakaldo, à Bilbao, a été prise au printemps. Ce magasin de 3 000 m², inauguré le 11 novembre 2005, constituait la première ouverture de Surcouf hors de France et visait à tester un nouveau concept de distribution discount d'une gamme étendue de produits informatiques, image et son dans un environnement extrêmement concurrentiel.

Bourse

L'action PPR

Évolution du cours de PPR par rapport à l'indice CAC 40 du 1^{er} janvier au 31 août 2006



Source : Fininfo.

Au 31 août 2006, le cours de bourse de PPR a enregistré une performance de 13,29 %, bien supérieure à celle du CAC 40 (9,54 %). Le titre a atteint le 31 août son niveau le plus élevé depuis le début de l'année à 108,90 euros. Cette évolution a été tirée par les anticipations de reprise de la consommation des ménages en Europe, qui poussent les investisseurs à repondérer le secteur de la distribution. Les analystes financiers estiment notamment que l'amélioration de la distribution en France constitue un levier supplémentaire à la valorisation des activités du Groupe, portées en 2005 par les bonnes tendances observées dans le Luxe. La publication des chiffres d'affaires des premier et deuxième trimestres 2006 a confirmé la vision plutôt positive du marché sur une reprise des activités de Distribution, avec notamment l'annonce des bons résultats enregistrés chez Fnac. Par ailleurs, les investisseurs et les analystes ont salué l'excellente performance du Luxe, liée à l'accélération de la croissance organique des marques Gucci et Bottega Veneta et la réduction des pertes de l'ensemble des marques du portefeuille du pôle Luxe.

Statistiques boursières

	31/12/2005	30/06/2005	30/06/2006
Cours + haut (en euros)	95,6	85,6	106,4
Cours + bas (en euros)	73,1	73,1	87,9
Cours dernier (en euros)	95,2	85,3	99,7
Capitalisation boursière (en millions d'euros)	11 461	10 273	11 969
Volume moyen quotidien	557 451	626 253	564 375
Nombre d'actions	120 448 230	120 438 230	120 054 168

Source : Euronext Paris SA.

Rapport d'activité

Préambule

Positionnement bipolaire

PPR détient des positions de leader mondial dans deux univers différents mais complémentaires : le Luxe et la Distribution. La diversité de ses marques et de ses métiers fait sa richesse.

PPR est un groupe en mouvement permanent, qui s'est profondément transformé depuis son origine. À chaque étape de son développement, PPR a agi avec audace et a imposé sa culture de la performance.

Le positionnement de PPR sur ces deux univers différents, le Luxe et la Distribution, le distingue de ses concurrents et lui confère un profil particulièrement attractif. Avec ses marques désirées et prestigieuses, Gucci Group apporte à PPR une présence mondiale sur des marchés en forte croissance. Les enseignes de Distribution, quant à elles, occupent des positions de premier rang sur des marchés de masse stables et matures. En conjuguant ces deux univers, PPR atteint un équilibre spécifique en termes de produits, de formats de vente, de marques et d'implantations géographiques, qui lui permet d'obtenir un profil de croissance supérieur à la moyenne des marchés.

Au 30 juin 2006, le Groupe présente deux pôles d'activité qui sont définis comme suit :

- Le pôle **Luxe** est constitué des sociétés de Gucci Group, l'un des principaux groupes de luxe multimarques dans le monde. Il regroupe des marques prestigieuses clairement positionnées et identifiées : Gucci, Bottega Veneta, Yves Saint Laurent, YSL Beauté et l'ensemble des autres marques. Il s'appuie sur le talent et le succès grandissant de ses designers et sur son savoir-faire dans la confection des produits. La pertinence du positionnement de chacune de ses marques et sa diversité géographique lui permettent de saisir les fortes opportunités de développement du marché du luxe.
- Le pôle **Distribution** regroupe Redcats, Fnac, Conforama et CFAO. Au sein de ce pôle, les enseignes de PPR ont développé des concepts de magasins différenciants sur des marchés porteurs et bénéficient, en France notamment, d'une forte notoriété auprès de consommateurs qui reconnaissent et apprécient leur expertise. Elles disposent d'une dynamique de croissance organique soutenue qui s'exprime à travers l'ouverture de magasins, l'enrichissement permanent de l'offre de produits et de services, le déploiement du commerce en ligne et l'évolution des concepts. La poursuite de l'expansion des magasins en Europe constitue un fort relais de croissance, que ce soit par le renforcement dans les pays existants ou par l'arrivée sur de nouveaux territoires.

La croissance organique avec une priorité à l'international constitue le fondement du modèle de développement de PPR. C'est une stratégie fortement génératrice de flux de trésorerie, qui permet d'améliorer la structure financière et d'accroître le potentiel de développement du Groupe.

Définitions

Chiffre d'affaires comparable

Le chiffre d'affaires (produits des activités ordinaires) réel du Groupe correspond à son chiffre d'affaires publié.

Le Groupe utilise par ailleurs la notion de « comparable » qui permet de mesurer la croissance organique de ses activités. La notion de chiffre d'affaires « comparable » consiste à retraiter le chiffre d'affaires 2005 :

- des effets de variations de périmètre intervenus en 2005 ou 2006 ;
- des effets de change sur le chiffre d'affaires réalisé en 2005 par les filiales étrangères.

Définition de l'EBITDA

Le Groupe utilise, notamment pour le suivi de sa performance opérationnelle, le solde intermédiaire de gestion dénommé « EBITDA ». Cet indicateur financier correspond au résultat opérationnel courant augmenté des dotations nettes aux amortissements et provisions sur actifs opérationnels non courants comptabilisées en résultat opérationnel courant.

Définition du cash flow libre opérationnel

Le Groupe utilise également un agrégat intermédiaire représentatif des flux de trésorerie dénommé « cash flow libre opérationnel ». Cet indicateur financier correspond aux flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles sous déduction des investissements opérationnels nets.

Chiffres clés

Les principales données financières de PPR, issues des comptes consolidés semestriels, sont reprises ci- après :

(en millions d'euros)	S1 2006	S1 2005	Variation
Chiffre d'affaires	8 294,3	7 700,8	+ 7,7 %
<i>dont réalisé hors de France (en % du chiffre d'affaires)</i>	56,3 %	54,7 %	+ 1,6 pt
EBITDA	619,6	523,6	+ 18,3 %
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	7,5 %	6,8 %	+ 0,7 pt
Résultat opérationnel courant	450,2	354,5	+ 27,0 %
en % du chiffre d'affaires	5,4 %	4,6 %	+ 0,8 pt
Charges financières nettes	(152,9)	(149,7)	- 2,1 %
Impôt sur le résultat	(86,9)	(64,0)	- 35,8 %
<i>Taux d'impôt courant</i>	27,0 %	26,7 %	+ 0,3 pt
Résultat net des activités poursuivies	210,9	184,3	+ 14,4 %
Résultat net des activités abandonnées	(54,8)	(16,0)	- 241,9 %
Résultat net part du Groupe	134,4	152,6	- 11,9 %
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies hors éléments non courants	196,4	138,2	+ 42,1 %
Investissements opérationnels bruts	165,5	154,9	+ 6,8 %
Cash flow libre opérationnel	(56,9)	(71,6)	+ 20,5 %
Endettement financier net	5 529,1	5 577,2	- 0,9 %

Rapport d'activité

Faits marquants

Au cours du premier semestre 2006, PPR a évolué en cohérence tant avec sa stratégie de croissance organique avec une priorité à l'international, qu'avec sa culture privilégiant la performance.

PPR a poursuivi son effort d'investissement opérationnel, visant à préparer l'avenir et l'accélération même dans le Luxe. Cette dynamique s'est également accompagnée d'investissements financiers dans la Distribution, au travers de quelques développements tactiques recelant un potentiel intéressant et visant à renforcer le périmètre d'activité existant. Au cours du semestre, ont ainsi été initiées la prise de contrôle du principal franchisé de Conforama, Sodice Expansion, et l'offre de rachat lancée aux États-Unis par Redcats sur The Sportsman's Guide, un distributeur sur Internet et par catalogue d'articles de sport outdoor.

Parallèlement, PPR s'est engagé au cours du semestre sur un certain nombre de mouvements, dont le plus important est le projet de cession du Printemps, et a procédé à des arbitrages concernant certaines activités en difficulté ou en manque de compétitivité.

Accélération des investissements dans le Luxe

Avec des investissements opérationnels de 50,3 millions d'euros sur le premier semestre, le pôle Luxe a principalement poursuivi le développement de son réseau de distribution, en particulier à l'international, ouvrant un total net de 11 points de vente et portant ainsi à 437 le nombre de magasins au 30 juin 2006. Ce montant consacré aux investissements opérationnels, en hausse de près de 50 % par rapport à la même période de l'année précédente, marque l'amorce de la volonté d'accélération du programme d'investissement au sein du pôle Luxe. Il s'agit de capitaliser sur le remarquable positionnement des différentes marques de Gucci Group et le succès avéré de ses créations à travers un programme ambitieux d'investissement, qui doit permettre d'accompagner et de renforcer la dynamique de croissance organique.

L'accélération du programme d'investissement concerne en majeure partie des ouvertures ou des rénovations de magasins. Il est envisagé dans le cadre d'un développement maîtrisé et rentable.

Les principales ouvertures de magasins concernent les marques **Gucci** et **Bottega Veneta** et s'établissent en net, pour ces deux marques, à respectivement 4 et 6 ouvertures sur le semestre écoulé, dont la boutique Bottega Veneta d'Omotesando à Tokyo. En termes d'implantation géographique, les ouvertures concernent principalement l'Amérique et l'Asie.

Par ailleurs, **Balenciaga** a conclu un accord de coentreprise sur les cinq prochaines années avec l'un des premiers distributeurs de mode de luxe multimarques japonais, portant sur le développement d'un réseau de 20 à 25 boutiques et corners dans les grands magasins au Japon.

Poursuite des développements dans la Distribution

Investissements opérationnels

Au sein du pôle Distribution, les investissements opérationnels se sont élevés à 113,6 millions d'euros sur le premier semestre. La quasi-stabilité de ce montant par rapport au premier semestre 2005 traduit la volonté de poursuivre le renforcement du réseau, la rénovation du parc de magasins existants et la modernisation de l'outil logistique, tout en visant à accroître le retour sur capitaux employés des investissements réalisés.

Le développement de nouvelles surfaces commerciales, la modernisation des concepts, la montée en puissance du commerce en ligne et l'enrichissement des offres de produits et de services permettent ainsi aux enseignes du pôle Distribution de générer une dynamique constante de croissance organique, tant en France qu'à l'international.

Au cours du semestre, la **Fnac** a ainsi ouvert 3 nouveaux magasins (deux en France, à Valenciennes et Marseille, et un au Portugal, à Coimbra) et a inauguré son 31^e magasin Fnac Éveil & Jeux dans le centre commercial d'Evry 2. L'enseigne a également renforcé ses capacités logistiques, avec l'ouverture d'une nouvelle plate-forme dédiée à Fnac Éveil & Jeux, à Dourges dans le Pas-de-Calais. Au second semestre, la Fnac accélérera son internationalisation, avec 4 ouvertures de magasins à l'étranger (deux en Espagne, une au Portugal et une au Brésil) et inaugurera en France son nouveau concept de Fnac Périphérie, avec l'ouverture d'un premier magasin en région bordelaise.

Conforama a poursuivi sa politique de rénovation et de modernisation de son parc de magasins, avec notamment le transfert et l'agrandissement de son magasin de Béziers en France au premier semestre. Cette politique sera poursuivie au second semestre avec la transformation de 16 magasins au nouveau concept. En Italie, suite à la transformation réussie du magasin de Sassari en Sardaigne, un deuxième magasin sous enseigne Conforama a été inauguré début juillet à Affi près de Vérone. Au second semestre, Conforama a prévu en outre d'ouvrir 3 nouveaux magasins (deux en Suisse et un en Italie) ainsi qu'un nouveau centre logistique en région parisienne.

Le développement du canal Internet reste une priorité chez **Redcats**, et la migration de ses marques sur la nouvelle plate-forme informatique Millena a été poursuivie. Un guide shopping sur Internet shopoon.fr a également été lancé au mois de mai. En outre, La Redoute a poursuivi son internationalisation, lançant sa marque phare à la conquête de deux nouveaux pays : l'Italie, à travers un partenariat avec Postalmarket, et la Russie avec le lancement d'un premier catalogue début juillet.

Enfin, chez **CFAO**, le premier semestre a été notamment marqué par des développements dans plusieurs pays d'Afrique. On peut relever, par exemple, les investissements liés à la reprise de la carte Nissan au Nigeria en ce qui concerne l'activité Automobile et l'implantation d'Eurapharma sur le marché algérien de la distribution de produits pharmaceutiques.

Prise de contrôle de Sodice Expansion

Conforama, numéro un français de l'équipement du foyer, a renforcé sa position de leader en France en prenant le contrôle majoritaire de **Sodice Expansion**, son principal franchisé, coté à la Bourse de Paris. Sodice Expansion exploite 14 magasins à l'enseigne Conforama, dont 11 en pleine propriété immobilière, tous situés dans la région Nord-Pas-de-Calais. Ceux-ci s'étendent sur une surface commerciale de 57 000 m².

L'opération a été réalisée par le rachat le 8 mars 2006 de la SAS du Parc, qui détient 51,4 % du capital de Sodice Expansion qui viennent s'ajouter aux 32,0 % déjà détenus par Conforama. Cette acquisition, qui valorise par transparence l'action Sodice Expansion à 150 euros, a été suivie du lancement d'une Offre publique d'achat simplifiée sur le solde du capital de Sodice Expansion. À l'issue de ces opérations, le pourcentage de détention de Conforama dans le capital de Sodice Expansion s'élève à 98,7 % au 30 juin 2006.

Après 35 ans de partenariat, Conforama, par cette opération, conforte la présence de l'enseigne dans une région clé et renforce ainsi sa position de leader en France en complétant sa couverture du territoire national.

Projet d'acquisition de The Sportsman's Guide

Redcats a conclu le 4 mai 2006 un accord avec The Sportsman's Guide en vue du rachat de cette société américaine cotée sur le Nasdaq. Le groupe The Sportsman's Guide est un spécialiste de la vente en ligne et par catalogue d'articles de sport et de loisirs. L'accord a été conclu sur la base d'un prix en numéraire de 31 dollars par action, qui valorise la totalité de The Sportsman's Guide à 265 millions de dollars. Le Conseil d'administration de la société américaine a approuvé cette offre à l'unanimité et a recommandé aux actionnaires de l'accepter. Cette opération qui prend la forme d'un « cash merger », a été approuvée le 25 août 2006 par les actionnaires réunis en Assemblée générale. La finalisation de la transaction est intervenue le 30 août 2006. L'opération n'a donc aucun impact sur les comptes du premier semestre 2006.

Pour son exercice 2005, le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel de The Sportsman's Guide, exprimés en normes comptables américaines, s'élevaient à respectivement 285,1 et 18,1 millions de dollars.

Projets de cession du Printemps et d'Orcanta

Printemps

Au cours du premier semestre 2006, PPR s'est engagé sur la voie de la réalisation de deux actifs, Printemps et Orcanta.

Le 20 juin, PPR a annoncé avoir reçu de RREEF, en association avec le groupe Borletti, une offre portant sur l'achat de France Printemps sur la base d'un prix des actifs de 1,075 milliard d'euros. Après avoir mené la procédure d'information et de consultation des instances représentatives du personnel, les parties ont signé le 2 août 2006 un accord définitif pour la cession de la participation du groupe PPR dans France Printemps. L'opération se réalisera en deux étapes : cession de 51 % des titres après obtention de l'approbation des autorités de contrôle des concentrations compétentes, puis, dans un second temps et afin d'accompagner le changement d'actionnariat dans le cadre d'une transition ordonnée et progressive, cession de la participation résiduelle en 2007. La cession effective de la première tranche du capital devrait intervenir avant la fin de l'année. Le prix de cession intégrera la fiscalité immédiate et future liée à la prépondérance immobilière des actifs sous-jacents.

Bénéficiant d'une forte notoriété, notamment grâce à son magasin phare du Boulevard Haussmann à Paris, le Printemps, exploité par la société France Printemps, s'était beaucoup développé depuis son acquisition par PPR en 1992, atteignant 751,8 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2005. Outre la chaîne de 17 grands magasins détenus en propre et 8 affiliés, son périmètre inclut Madelios et le pôle Sport (Citadium et Made in Sport).

RREEF (groupe Deutsche Bank) gère déjà des fonds d'investissement actionnaires de la Rinascente, le groupe de grands magasins le plus important en Italie, et dont le positionnement est similaire à celui des grands magasins Printemps. De son côté, le groupe Borletti, famille fondatrice de Rinascente, avait participé à l'acquisition de la Rinascente en 2005 et s'associe de nouveau avec RREEF pour cette opération. Leur projet apporte au Printemps des garanties fortes, tant sur les plans humain et opérationnel que financier. RREEF et le groupe Borletti ont l'intention d'engager dans les années à venir des investissements importants dans France Printemps afin que le groupe devienne une des toutes premières références européennes dans la distribution.

Orcanta

Le 7 juillet, PPR a annoncé être entré en discussions exclusives avec le groupe Chantelle en vue de la cession d'Orcanta pour une valeur d'entreprise de 42,5 millions d'euros. Les parties ont opéré le transfert des titres le 1^{er} août 2006.

Créée par PPR en 1996, la chaîne de lingerie Orcanta exploite 64 boutiques en France. En 2005, le chiffre d'affaires d'Orcanta s'était établi à 49,4 millions d'euros.

Après l'arbitrage de ces deux actifs dans des conditions financières satisfaisantes, PPR poursuit sa stratégie de croissance organique avec une priorité au développement international.

Mesures de restructuration

Au cours du premier semestre 2006, PPR a procédé à des arbitrages concernant certaines activités en difficulté ou en manque de compétitivité.

Réorganisation YSL Beauté

Le 5 avril, YSL Beauté a présenté un projet de réorganisation de ses services et de ses activités industrielles aux comités d'entreprise de son site industriel de Bernay et de son siège de Neuilly-sur-Seine. Dans un marché des parfums et cosmétiques concurrentiel, YSL Beauté se doit d'être plus réactif et d'améliorer sa compétitivité. Le plan de relance consiste à la fois à adapter l'ensemble des services du siège et à consolider les activités industrielles sur le seul site de Lassigny dans l'Oise.

S'agissant de son autre site industriel, situé à **Bernay**, YSL Beauté a reçu de la part d'un industriel de son secteur une offre de reprise du site et de 215 emplois orientés vers la production, soit environ les deux tiers des salariés. Après obtention de l'avis du comité d'entreprise, les parties ont procédé à la cession de la participation dans la société YSL Beauté Recherche et Industrie le 1^{er} juillet 2006.

Concernant le siège de **Neuilly-sur-Seine**, l'optimisation des structures permettra d'améliorer la performance opérationnelle, le processus de décision et de gestion, et favorisera une plus grande proximité avec les marchés. Cette réorganisation affecte l'emploi d'environ 120 salariés au siège d'YSL Beauté.

Fermeture de Fnac Service

Confrontée à la chute globale du marché des tirages photo, la société Fnac Service a annoncé le 18 mai 2006, lors d'un comité d'entreprise, la décision de fermeture de l'ensemble de ses établissements, hors franchisés, associée à un plan de sauvegarde de l'emploi. Une partie significative des 231 personnes concernées est susceptible d'être reclassée au sein du groupe Fnac.

Commentaires sur l'activité

Chiffre d'affaires (produit des activités ordinaires)

PPR affiche un chiffre d'affaires des activités poursuivies de 8 294 millions d'euros au premier semestre 2006, en croissance de 7,7 % en réel et de 6,6 % à périmètre et taux de change comparables par rapport au premier semestre 2005.

Le produit des activités ordinaires se décompose ainsi par pôle et par enseigne :

(en millions d'euros)	S1 2006	S1 2005	Variation réelle	Variation comparable
Gucci Division	978,9	808,5	+ 21,1 %	+ 21,1 %
Bottega Veneta	116,8	65,2	+ 79,2 %	+ 79,1 %
Yves Saint Laurent	84,6	72,1	+ 17,2 %	+ 17,5 %
YSL Beauté	274,9	269,7	+ 1,9 %	+ 1,9 %
Autres	168,1	134,3	+ 25,2 %	+ 25,5 %
Luxe	1 623,3	1 349,8	+ 20,3 %	+ 20,3 %
Redcats	2 144,2	2 171,6	- 1,3 %	- 2,3 %
Fnac	1 954,4	1 841,3	+ 6,1 %	+ 5,7 %
Conforama	1 458,4	1 370,4	+ 6,4 %	+ 3,7 %
CFAO	1 113,6	967,0	+ 15,2 %	+ 12,8 %
Distribution	6 670,6	6 350,3	+ 5,0 %	+ 3,6 %
Éliminations et autres	0,4	0,7	NS	NS
PPR – Activités poursuivies	8 294,3	7 700,8	+ 7,7 %	+ 6,6 %

Ces progressions reflètent la poursuite au premier semestre de la croissance du groupe PPR, soutenue par la performance de la Distribution, notamment à l'international, et par l'exceptionnel développement de ses activités dans le Luxe.

L'évolution du chiffre d'affaires réel à 7,7 % intègre un effet positif des variations de **périmètre** à hauteur de 37,7 millions d'euros, lié principalement à l'acquisition de la société Sodice Expansion par Conforama au cours du premier semestre 2006. Cette évolution du chiffre d'affaires réel intègre également un effet net positif des variations de taux de **change** à hauteur de 43,8 millions d'euros, dont 29,5 millions d'euros liés à l'appréciation du dollar américain contre l'euro. Hormis ces impacts de périmètre et de change, la croissance du chiffre d'affaires comparable s'établit à 6,6 %, confirmant la dynamique de croissance organique des activités.

Luxe

L'exceptionnel développement des activités dans le Luxe se poursuit au premier semestre 2006 avec la remarquable croissance des ventes en hausse de 20,3 %. Cette forte progression du chiffre d'affaires confirme le dynamisme de l'ensemble des marques, le talent des designers et le succès des nouvelles collections. Gucci Group affiche des croissances à deux chiffres dans toutes les zones géographiques. On peut noter qu'il n'y a pas d'écart significatif pour le pôle Luxe sur le premier semestre entre les évolutions de chiffre d'affaires en réel ou en comparable. Les chiffres ci-après sont donnés en comparable.

La marque **Gucci** poursuit son excellente progression avec une croissance de 21,1 %, tirée particulièrement par la maroquinerie et la joaillerie, et enregistre de très bonnes ventes dans l'ensemble des zones géographiques. Cette performance reflète également le succès des dernières collections de prêt-à-porter femme. La collection croisière 2007 et la collection homme printemps/été 2007 ont reçu un très bon accueil.

Bottega Veneta réalise à nouveau des ventes exceptionnelles, en hausse de 79,1 %. L'essor de la marque est porté par sa notoriété grandissante auprès des clients et des médias et se traduit par l'extension de son réseau de boutiques. Au cours du semestre, Bottega Veneta a développé ses lignes d'accessoires et de prêt-à-porter, a lancé sa nouvelle collection de joaillerie et a présenté une première collection de petits meubles pour la maison.

Yves Saint Laurent réalise une remarquable progression de ses ventes, en hausse de 17,5 % sur le semestre et avec une très notable accélération entre les deux trimestres. Le chiffre d'affaires des magasins gérés en propre progresse de 18,9 % et les ventes aux grands magasins de 18,6 %, reflet du succès de la collection printemps/été et de la collection préautomne 2006. La marque dispose des atouts nécessaires pour continuer son essor : une exceptionnelle notoriété, un talent créatif reconnu et un excellent réseau de distribution. Yves Saint Laurent a réussi à élargir son offre de produits, notamment dans la maroquinerie. Le sac « Muse » est ainsi devenu un produit phare de la marque.

YSL Beauté a enregistré une croissance de 1,9 %, soutenue par la vente des produits de maquillage et de parfums de la marque Yves Saint Laurent.

Les **autres marques** – Balenciaga, Boucheron, Sergio Rossi, Bedat & Co, Stella McCartney et Alexander McQueen – enregistrent à nouveau une amélioration de leurs ventes (+ 25,5 %) grâce au succès de leurs collections et sont en ligne avec les plans annoncés.

Distribution

Les activités de Distribution ont enregistré une progression des ventes de 3,6 % en comparable au cours du premier semestre 2006. Le chiffre d'affaires a été tiré notamment par le développement des activités à l'international (+ 4,5 %). La part de l'international dans la Distribution s'élève à 47,4 % sur le semestre.

La **Fnac** poursuit sa dynamique de croissance à 5,7 % en comparable au premier semestre 2006. La forte progression des ventes à l'international (+ 10,1 %), notamment en Espagne, au Portugal et au Brésil, confirme la bonne performance des périodes précédentes. En France, la Fnac affiche une croissance de 4,3 %. Celle-ci est soutenue par le fort développement des ventes des produits techniques (+ 10,8 %), dont la TV-vidéo qui montre des performances remarquables avec le décollage de la télévision haute définition. Les ventes de produits éditoriaux sont plus difficiles (- 3,3 %), bien que la Fnac résiste mieux que ses concurrents dans le disque du fait de la largeur de son offre. La Fnac confirme aussi son succès dans le e-commerce qui réalise une progression de 31,4 % de ses ventes.

Conforama a enregistré une hausse des ventes de 3,7 % en comparable, portée à 6,4 % en réel avec l'intégration de Sodice Expansion sur quatre mois. En France, la croissance du chiffre d'affaires (+ 4,8 % en comparable) a été tirée notamment par la vente des produits TV-vidéo (+ 17,7 %) grâce à l'effet « Coupe du monde ». L'international a été particulièrement porté par les bonnes performances de l'Espagne, de la Croatie et de la Suisse, mais reste ralenti par l'Italie qui peine à retrouver le chemin de la croissance dans un contexte économique difficile. Conforama poursuit sa démarche de repositionnement de son offre multistyle et l'adaptation de ses gammes de produits.

Le chiffre d'affaires de **Redcats** est en baisse de 2,3 % en comparable et de 1,3 % hors effet des catalogues non poursuivis. En France, les ventes enregistrent un recul modéré de 1,7 % à données comparables, traduisant la poursuite de la conquête de parts de marché sur les concurrents traditionnels de Redcats dans un environnement défavorable. Sur le reste de l'Europe, le chiffre d'affaires est en baisse de 0,8 % hors arrêt de The Store et Movitex Allemagne, avec un redressement en Scandinavie mais une activité pénalisée par les difficultés rencontrées au Royaume-Uni. Aux États-Unis, le chiffre d'affaires hors Sears s'établit à - 0,9 % en comparable mais progresse de 3,6 % en réel avec l'impact favorable de la parité du dollar. La situation est contrastée entre les catalogues dédiés aux grandes tailles qui poursuivent leur croissance et les catalogues consacrés à l'habillement de la femme qui souffrent de la performance mitigée de Chadwick's sur la saison printemps/été. Par ailleurs, Redcats confirme son leadership dans la vente en ligne (+ 25,7 %), le succès d'Internet traduisant son rôle premier pour ce canal de vente majeur dans la vente à distance.

Au cours du premier semestre 2006, **CFAO** poursuit sa forte croissance enregistrant une hausse de son chiffre d'affaires comparable de 12,8 %. Cette remarquable performance est soutenue par son activité Automobile particulièrement dynamique (+ 16,4 %), notamment en Afrique sub-saharienne et méditerranéenne. Dans l'activité santé, Eurapharma poursuit son développement avec une hausse comparable de 10,5 %.

EBITDA

La décomposition de l'EBITDA par pôle et par enseigne se présente comme suit :

(en millions d'euros)	S1 2006	S1 2005	Variation
Gucci Division	297,4	221,8	+ 34,1 %
Bottega Veneta	23,2	4,9	+ 373,5 %
Yves Saint Laurent	(28,0)	(32,5)	+ 13,8 %
YSL Beauté	3,0	(7,2)	+ 141,7 %
Autres	(49,4)	(18,3)	- 169,9 %
Luxe	246,2	168,7	+ 45,9 %
Redcats	133,1	135,1	- 1,5 %
Fnac	65,3	63,5	+ 2,8 %
Conforama	89,9	87,4	+ 2,9 %
CFAO	104,7	94,9	+ 10,3 %
Distribution	393,0	380,9	+ 3,2 %
Éliminations et autres	(19,6)	(26,0)	+ 24,6 %
PPR – Activités poursuivies	619,6	523,6	+ 18,3 %

Le pôle Luxe enregistre une croissance particulièrement marquée de 45,9 % de son EBITDA sous l'effet principalement de la performance remarquable de sa division Gucci. L'EBITDA du pôle Distribution est, quant à lui, en hausse de 3,2 % sur la période, notamment grâce à CFAO.

Le niveau semestriel des dotations aux amortissements et provisions sur actifs opérationnels non courants reste stable entre 2005 et 2006, à 169 millions d'euros, ce qui permet de retrouver l'intégralité de la progression en valeur de l'EBITDA (96 millions d'euros) au niveau du résultat opérationnel courant.

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant du Groupe s'élève à 450,2 millions d'euros au premier semestre 2006, en progression de 27,0 % par rapport au premier semestre 2005.

L'évolution du résultat opérationnel courant par pôle et par enseigne est la suivante :

(en millions d'euros)	S1 2006	S1 2005	Variation
Gucci Division	266,8	190,9	+ 39,8 %
Bottega Veneta	18,1	2,1	+ 761,9 %
Yves Saint Laurent	(35,0)	(40,1)	+ 12,7 %
YSL Beauté	(5,2)	(15,3)	+ 66,0 %
Autres	(60,2)	(28,8)	- 109,0 %
Luxe	184,5	108,8	+ 69,6 %
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>11,4 %</i>	<i>8,1 %</i>	<i>+ 3,3 pts</i>
Redcats	109,8	110,9	- 1,0 %
Fnac	25,9	23,1	+ 12,1 %
Conforama	59,7	56,9	+ 4,9 %
CFAO	91,3	81,9	+ 11,5 %
Distribution	286,7	272,8	+ 5,1 %
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>4,3 %</i>	<i>4,3 %</i>	<i>+ 0,0 pt</i>
Eliminations et autres	(21,0)	(27,1)	+ 22,5 %
PPR – Activités poursuivies	450,2	354,5	+ 27,0 %
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>5,4 %</i>	<i>4,6 %</i>	<i>+ 0,8 pt</i>

La progression très significative du résultat opérationnel courant reflète l'excellente performance du Luxe et les résultats satisfaisants de la Distribution. Cette croissance permet la poursuite du rééquilibrage progressif de la contribution de chacun des deux pôles aux performances du groupe.

La rentabilité opérationnelle courante du Groupe s'établit à 5,4 % au premier semestre 2006, à comparer à 4,6 % en 2005. La Distribution affichant une performance stable à 4,3 %, la hausse de la rentabilité opérationnelle courante du Groupe est tirée par la performance du pôle Luxe avec une rentabilité qui s'établit à 11,4 % contre 8,1 % en 2005.

Luxe

Le résultat opérationnel courant du pôle **Luxe** progresse de 69,6 % soit 75,7 millions d'euros pour atteindre 184,5 millions d'euros. Ce résultat est atteint sans effet de change significatif. En effet, à change constant, la progression du résultat opérationnel courant du pôle s'élèverait à 77,8 millions d'euros. Cette croissance très largement supérieure à celle des ventes met donc en évidence quasi exclusivement le puissant levier opérationnel de ses marques, qui s'illustre par une progression de seulement 15,8 % des charges opérationnelles à comparer à une croissance de 22,3 % de la marge brute dont le taux s'améliore de 1,1 point.

Ces bons résultats sont liés en priorité à l'excellente performance de la marque Gucci dont le résultat opérationnel courant progresse sur la période de 39,8 %, mais également à Bottega Veneta dont la rentabilité opérationnelle est en accélération après l'atteinte de l'équilibre d'exploitation l'an dernier.

Sur le premier semestre 2006, le résultat opérationnel courant de la marque **Gucci** progresse de façon très significative de 39,8 %, et s'établit à 266,8 millions d'euros. La division bénéficie d'un fort levier opérationnel qui est le résultat, d'une part, du développement très soutenu de son activité, en hausse de plus de 21 %, et d'autre part de la progression plus modérée de ses coûts opérationnels. Le taux de rentabilité opérationnelle courante s'élève ainsi désormais à 27,3 %, en hausse de 3,6 points par rapport au premier semestre 2005.

Le taux de marge brute de Gucci est en progression sensible, engrangeant les effets positifs de la montée en gamme de la marque et du poids limité des démarques, reflet du grand succès rencontré par les collections croisée 2006 et printemps/été 2006, et des débuts prometteurs de la nouvelle collection automne/hiver 2006 en magasins depuis le mois de juin. Par ailleurs, les dépenses de communication ont été intensifiées sur le semestre, en cohérence avec la stratégie de développement de la marque.

Bottega Veneta affiche un résultat opérationnel courant en très forte progression de 16,0 millions d'euros à 18,1 millions d'euros, sous l'effet des performances exceptionnelles de son activité, qui croît de 79 %. Le taux de rentabilité opérationnelle courante de Bottega Veneta fait un bond remarquable et s'élève désormais à 15,5 %, à comparer à 3,2 % en 2005.

Le résultat opérationnel courant d'**Yves Saint Laurent** est en amélioration sur le premier semestre 2006, la perte se réduisant de plus de 5 millions d'euros à - 35,0 millions d'euros. Cette tendance positive est liée au dynamisme retrouvé des ventes et à la montée en puissance de la maroquinerie. On peut noter en particulier le recul sensible des démarques. Par ailleurs, Yves Saint Laurent continue de mettre en œuvre une politique stricte de contrôle de sa structure de coûts.

Le résultat opérationnel courant d'**YSL Beauté**, qui est historiquement négatif sur le premier semestre de l'année en raison de la saisonnalité de l'activité, s'améliore significativement de plus de 10 millions d'euros. Cette amélioration est atteinte sans toutefois bénéficier de l'effet positif futur attendu des mesures d'ajustement du plan de réorganisation annoncé le 5 avril. Les coûts de restructuration n'impactent pas le résultat opérationnel courant du premier semestre 2006.

La ligne **Autres** comprend à la fois les autres marques du Luxe – Balenciaga, Boucheron, Sergio Rossi, Bedat & Co, Stella McCartney et Alexander McQueen – et les frais centraux du pôle. Les autres marques enregistrent une forte amélioration de leur résultat opérationnel courant, la perte globale se réduisant de 5,2 millions d'euros à - 2,5 millions d'euros, avec notamment, après l'atteinte de l'équilibre d'exploitation l'an dernier, l'accélération des bonnes performances de Balenciaga, et le net redressement de la rentabilité de Boucheron. Les frais centraux sont en hausse de 36,6 millions d'euros à - 57,7 millions d'euros, sous l'effet principalement de l'appréciation du coût des Share Appreciation Rights (SARs) qui constituent des plans d'intéressement conférés à certains collaborateurs du pôle Luxe. La réévaluation de ces plans est le corollaire des excellents résultats dégagés.

Distribution

Le résultat opérationnel courant du pôle **Distribution** est en croissance de 13,9 millions d'euros sur le semestre pour atteindre 286,7 millions d'euros, soit une augmentation de 5,1 % légèrement supérieure à celle du chiffre d'affaires.

Au premier semestre, le résultat opérationnel courant de la **Fnac** progresse de façon significative à 12,1 %, pour s'établir à 25,9 millions d'euros. Malgré un recul du taux de marge brute en raison de la forte hausse du poids des produits techniques, la Fnac bénéficie de ressources supplémentaires pour son développement. L'enseigne a, en outre, amélioré son taux de productivité, qui mesure les frais de personnel rapportés à la marge brute, à hauteur de 0,5 point sur le semestre, traduisant les efforts de rationalisation des structures sièges et magasins.

L'international confirme pour la Fnac son rôle de relais de croissance grâce à l'amélioration des résultats dans tous les pays, tandis que fnac.com, désormais bénéficiaire à fin juin, démontre la pertinence de la stratégie « clic et magasin » de la Fnac en France.

Conforama améliore son résultat opérationnel courant de 4,9 % au premier semestre, à 59,7 millions d'euros. Le taux de marge brute de Conforama subit une baisse à fin juin sous l'effet du renforcement du positionnement discount de l'enseigne et de la forte hausse au premier semestre des ventes de produits brun et gris. Ces produits dont les taux de marge sont inférieurs à ceux du meuble ont notamment bénéficié de l'engouement lié à la Coupe du Monde de football.

Sur le plan opérationnel, l'enseigne a continué au cours du semestre la rénovation de son parc de magasins existants. Elle a aussi poursuivi son effort de modernisation de son outil logistique, en lien avec la montée en puissance du sourcing lointain, afin d'aboutir à terme à une optimisation de ses flux de marchandise.

En dehors de ces adaptations, la France a réussi à baisser ses autres coûts d'exploitation et a commencé à bénéficier, en outre, de l'impact favorable de l'intégration de Sodice Expansion à partir du 1^{er} mars. À l'international, l'Espagne enregistre une forte amélioration de ses résultats grâce à la bonne tenue de l'activité du semestre.

Dans une conjoncture difficile pour les principaux acteurs de la vente à distance, **Redcats** résiste mieux que ses principaux concurrents en enregistrant un recul de son résultat opérationnel courant limité à 1,0 % au premier semestre, à 109,8 millions d'euros. L'enseigne affiche au premier semestre une hausse de son taux de marge, liée aux effets favorables de la politique de sourcing international, à l'amélioration de la gestion des stocks, et à l'efficacité de l'écoulement second choix.

L'évolution du résultat opérationnel courant à fin juin est cependant pénalisée par l'arrêt du catalogue « Sears » à la fin du premier semestre 2005, ainsi que par les difficultés rencontrées aux États-Unis sur Chadwick's qui fait l'objet d'actions correctrices en cours. En revanche, La Redoute et Cyrillus améliorent sensiblement leurs résultats en France, tout comme le pôle grandes tailles aux États-Unis. Au global, Redcats parvient toutefois, dans cet environnement atone, à maintenir son taux de rentabilité opérationnelle courante à un niveau élevé.

CFAO enregistre une nouvelle croissance de son résultat opérationnel courant au premier semestre (+ 11,5 %) à 91,3 millions d'euros. Capitalisant sur sa stratégie d'investissement dans un continent africain qui bénéficie au plan économique des effets favorables induits par la hausse du cours des matières premières et par les programmes de réduction de la dette, CFAO affiche une progression du résultat dans tous ses métiers. L'inflexion du taux de marge brute, liée principalement à la situation de l'activité Automobile en Afrique méditerranéenne, est plus que compensée par la forte croissance globale des volumes vendus. Parallèlement, la productivité s'améliore sous l'effet de la bonne maîtrise des charges.

Au plan géographique, l'Afrique subsaharienne est un puissant moteur de la croissance du résultat, notamment pour les deux principaux métiers de la distribution automobile et pharmaceutique.

Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants du Groupe, qui regroupent les éléments inhabituels de nature à perturber le suivi de la performance économique de chaque pôle, s'élèvent à - 0,2 million d'euros au premier semestre 2006. Ils incluent notamment des plus-values sur cession d'actifs opérationnels et financiers à hauteur de 27,2 millions d'euros, intégrant principalement la cession de biens immobiliers, et des coûts de restructuration à hauteur de 29,7 millions d'euros, incluant essentiellement le plan de réorganisation des activités poursuivies d'YSL Beauté.

Pour mémoire, le Groupe avait bénéficié au cours du semestre comparable de l'exercice précédent d'autres éléments opérationnels non courants représentant un produit net de 39,7 millions d'euros, qui incluaient notamment la plus-value réalisée dans le cadre de la cession de la participation résiduelle dans la société Facet.

Charges financières (nettes)

La charge financière nette du Groupe s'établit à 152,9 millions d'euros au premier semestre 2006, et reste quasi stable par rapport à la période comparable en 2005. Cette évolution se décompose principalement en deux éléments évoluant en sens inverse.

D'une part, le coût de l'endettement financier net est en diminution de 14,1 millions d'euros, du fait du fort effet favorable lié à la diminution continue de l'encours moyen de la dette nette, partiellement compensé par une hausse modérée du taux d'intérêt moyen.

D'autre part, les autres éléments du résultat financier sont essentiellement liés à l'impact défavorable à date de la réévaluation de dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture au sens de la norme IAS 39.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt du Groupe s'établit à 86,9 millions d'euros au premier semestre 2006 à comparer à 64,0 millions d'euros en 2005.

Retraité de la prise en compte des éléments non courants, le taux d'imposition, qui mesure le rapport entre la charge d'impôt de la période et le résultat courant avant impôt, s'élève à 27,0 % sur le semestre, à comparer à 26,7 % en 2005.

Résultat net des activités abandonnées

Les activités abandonnées incluent l'ensemble des actifs (ou groupe d'actifs) comptabilisés selon la norme *IFRS 5 - Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*. Les activités arrêtées, cédées ou en cours de cession regroupent au 30 juin 2006 les activités de Printemps, Orcanta, YSL Beauté Recherche et Industrie, et Fnac Service.

Le résultat net des activités abandonnées s'établit à - 54,8 millions d'euros au premier semestre 2006 (- 16,0 millions d'euros en 2005), l'impact des plus-values de cession des titres ne devant jouer qu'à partir du second semestre.

Le chiffre d'affaires de Printemps est de 347,5 millions d'euros sur le premier semestre 2006 (355,5 millions d'euros sur le premier semestre 2005) et son résultat net de - 3,5 millions d'euros (- 12,0 millions d'euros sur le premier semestre 2005).

Le résultat net d'YSL Beauté Recherche et Industrie est de - 40,7 millions d'euros sur le premier semestre 2006 lié essentiellement aux coûts de cession (- 1,1 million d'euros sur le premier semestre 2005).

Le résultat net d'Orcanta est de - 1,1 million d'euros sur le premier semestre 2006 (- 0,8 million d'euros sur le premier semestre 2005).

Le résultat net de Fnac Service est de - 9,5 millions d'euros sur le premier semestre 2006 lié principalement aux coûts de fermeture (- 2,1 millions d'euros sur le premier semestre 2005).

Résultat net part du Groupe – Activités poursuivies

Le résultat net part du Groupe des activités poursuivies s'établit à 189,0 millions d'euros pour le premier semestre 2006, à comparer à 168,6 millions d'euros en 2005.

Hors éléments non courants, le résultat net part du Groupe des activités poursuivies s'établit à 196,4 millions d'euros à comparer à 138,2 millions d'euros en 2005. Cette hausse du résultat net de 42,1 % traduit avant tout l'amélioration très soutenue des performances opérationnelles du Groupe au travers de la progression de 27,0 % du résultat opérationnel courant, ainsi que la maîtrise des charges financières et celle de la charge d'impôt courant.

Structure financière et tableau des flux de trésorerie

Structure financière

Au 30 juin 2006, les **fonds propres** de l'ensemble consolidé s'élèvent à 7 869 millions d'euros contre 8 134 millions d'euros au 31 décembre 2005. L'évolution des fonds propres résulte essentiellement de l'effet favorable du résultat de la période et de la variation des écarts de conversion sous déduction des dividendes distribués.

L'**endettement financier net** s'élève, quant à lui, à 5 529 millions d'euros (contre 4 584 millions d'euros au 31 décembre 2005 et 5 577 millions d'euros au 30 juin 2005).

(en millions d'euros)	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Dettes financières brutes hors financement des concours à la clientèle	7 087,2	7 215,4	6 463,1
Instruments dérivés de couverture de juste valeur (taux d'intérêt)	(1,5)	(72,3)	(65,5)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 556,6)	(1 565,9)	(1 813,2)
Endettement financier net	5 529,1	5 577,2	4 584,4

PPR a procédé en juin 2006 à une émission obligataire de 300 millions d'euros sous la forme d'un abondement de sa ligne obligataire préexistante à échéance du 29 janvier 2013 portant coupon à 4 %. Par ailleurs, PPR a exercé sa faculté de prorogation de deux ans pour la quasi-totalité de son crédit syndiqué de 2,75 milliards d'euros, portant ainsi son échéance à mars 2012.

Pour mémoire, l'activité, le résultat opérationnel et l'ensemble des indicateurs opérationnels du groupe PPR (dont le besoin en fonds de roulement) sont caractérisés par une forte saisonnalité liée à un niveau d'activité élevé sur le dernier trimestre de l'année civile et plus particulièrement sur le mois de décembre.

Flux financiers de l'exercice

Le flux net de trésorerie lié aux activités opérationnelles (excédent de trésorerie d'exploitation) est positif à hauteur de 75,9 millions d'euros sur le premier semestre 2006, en légère augmentation par rapport à 2005. La croissance de la capacité d'autofinancement avant impôts, dividendes et intérêts (+ 22 %) est en grande partie compensée par un effet défavorable de la variation du besoin en fonds de roulement et des impôts sur le résultat payés.

Le flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement correspond à un décaissement de 375,0 millions d'euros, dont 165,5 millions d'euros au titre des investissements opérationnels bruts de la période, 95,2 millions d'euros au titre des acquisitions de filiales (principalement Sodice Expansion) et 144,3 millions d'euros au titre des cessions de filiales correspondant essentiellement au décaissement de l'impôt sur les plus-values liées aux cessions des titres Rexel, Finaref et Facet.

Le cash flow libre opérationnel qui mesure l'excédent de trésorerie d'exploitation sous déduction des investissements opérationnels nets de la période est négatif à hauteur de 56,9 millions d'euros sur le premier semestre 2006. Il est en amélioration de 14,9 millions d'euros, soit + 20,5 %, par rapport au premier semestre 2005.

Capital social

Le Conseil d'administration, réuni les 11 janvier et 23 mai 2006, a procédé à l'annulation de 394 062 actions d'autocontrôle au cours du premier semestre, conformément aux autorisations conférées par l'Assemblée générale. Le capital social de PPR est ainsi ramené à 480 216 672 euros représenté par 120 054 168 actions d'une valeur nominale de 4 euros chacune.

Résultat de la société mère

Le résultat avant impôt de la société mère s'élève à 623,7 millions d'euros au premier semestre 2006, à comparer à 425,2 millions d'euros au premier semestre 2005.

Événements postérieurs à la clôture

Le 1^{er} juillet 2006, le Groupe a procédé à la cession de sa participation dans la société YSL Beauté Recherche et Industrie (site industriel de Bernay).

Le 7 juillet 2006, le Groupe a annoncé être entré en discussions exclusives avec le groupe Chantelle en vue de la cession d'Orcanta pour une valeur d'entreprise envisagée de 42,5 millions d'euros. Les parties ont signé un protocole de cession le 21 juillet et opéré le transfert des titres le 1^{er} août 2006.

Le 2 août 2006, le Groupe et RREEF, en association avec le Groupe Borletti, ont signé un accord définitif pour la cession de la participation du Groupe PPR dans France Printemps. L'opération est soumise à l'approbation des autorités de contrôle des concentrations compétentes.

Redcats a conclu le 4 mai 2006 un accord avec The Sportsman's Guide en vue du rachat de cette société américaine de distribution d'articles de sport et de loisirs. Cette opération qui prend la forme d'un « cash merger » a été approuvée le 25 août 2006 par les actionnaires réunis en Assemblée générale. La finalisation de la transaction est intervenue le 30 août 2006.

Comptes consolidés résumés

Les informations comparatives 2005 présentées dans ce document ont été retraitées pour être mises en conformité avec le référentiel IFRS en vigueur à la date de clôture des états financiers semestriels et afin de refléter le classement de certaines activités conformément à la norme IFRS 5. Ces retraitements sont décrits en note 4.

Compte de résultat consolidé

Pour les situations aux 30 juin 2006 et 30 juin 2005 et l'exercice clos au 31 décembre 2005

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
ACTIVITÉS POURSUIVIES				
Produits des activités ordinaires	6	8 294,3	7 700,8	16 937,9
Coût des ventes		(4 643,5)	(4 301,1)	(9 598,8)
Marge brute		3 650,8	3 399,7	7 339,1
Charges de personnel		(1 302,9)	(1 222,2)	(2 469,5)
Autres produits et charges opérationnels courants		(1 897,7)	(1 823,0)	(3 807,0)
Résultat opérationnel courant	6	450,2	354,5	1 062,6
Autres produits et charges opérationnels non courants	7	(0,2)	39,7	3,1
Résultat opérationnel		450,0	394,2	1 065,7
Charges financières (nettes)	8	(152,9)	(149,7)	(307,4)
Résultat avant impôt		297,1	244,5	758,3
Impôt sur le résultat	9	(86,9)	(64,0)	(187,0)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	6	0,7	3,8	3,4
Résultat net des activités poursuivies		210,9	184,3	574,7
dont part du Groupe		189,0	168,6	536,4
dont part des minoritaires		21,9	15,7	38,3
ACTIVITÉS ABANDONNÉES				
Résultat net des activités abandonnées	10	(54,8)	(16,0)	(1,0)
dont part du Groupe		(54,6)	(16,0)	(1,0)
dont part des minoritaires		(0,2)		
Résultat net de l'ensemble consolidé		156,1	168,3	573,7
Résultat net part du Groupe		134,4	152,6	535,4
Résultat net part des minoritaires		21,7	15,7	38,3
Résultat net part du Groupe	2.18	134,4	152,6	535,4
Résultat par action (en euros)	11.1	1,12	1,30	4,51
Résultat dilué par action (en euros)	11.1	1,12	1,30	4,40
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies	2.18	189,0	168,6	536,4
Résultat par action (en euros)	11.1	1,58	1,43	4,52
Résultat dilué par action (en euros)	11.1	1,57	1,43	4,40
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies hors éléments non courants	2.18	196,4	138,2	531,0
Résultat par action (en euros)	11.2	1,64	1,18	4,47
Résultat dilué par action (en euros)	11.2	1,63	1,18	4,36

Comptes consolidés

au 30 juin 2006

Bilan consolidé

Pour les situations aux 30 juin 2006 et 30 juin 2005 et l'exercice clos au 31 décembre 2005

ACTIF

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Goodwill		5 392,5	5 547,8	5 545,9
Autres immobilisations incorporelles		6 556,4	6 610,4	6 605,0
Immobilisations corporelles		1 915,8	2 616,5	2 538,7
Participations dans les sociétés mises en équivalence		18,0	50,0	44,0
Actifs financiers non courants	12	187,8	303,2	240,8
Actifs d'impôts différés		625,2	452,3	585,6
Autres actifs non courants		8,7	10,7	11,6
Actif non courant		14 704,4	15 590,9	15 571,6
Stocks		2 686,1	2 717,7	2 827,2
Créances clients		991,2	1 011,8	1 125,6
Concours à la clientèle		392,1	412,7	416,6
Créances d'impôts exigibles		51,0	76,4	52,0
Autres actifs financiers courants		70,2	77,3	50,1
Autres actifs courants		922,3	946,9	1 147,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	1 556,6	1 565,9	1 813,2
Actif courant		6 669,5	6 808,7	7 432,0
Actifs détenus en vue de la vente	10	1 070,3		
Total actif		22 444,2	22 399,6	23 003,6

PASSIF

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Capital social	14	480,2	481,7	481,8
Réserves liées au capital		1 975,3	2 011,4	2 011,7
Titres d'autocontrôle		(0,5)	(0,5)	(13,8)
Réserves de conversion		5,5	41,5	78,6
Réévaluation des instruments financiers		(6,9)	(31,0)	(30,4)
Autres réserves		5 269,0	5 095,3	5 457,4
Capitaux propres – Part revenant au Groupe	14	7 722,6	7 598,4	7 985,3
Capitaux propres – Part revenant aux minoritaires		146,6	163,9	148,8
Capitaux propres	14	7 869,2	7 762,3	8 134,1
Emprunts et dettes financières à long terme	15	4 572,7	4 791,2	4 398,9
Autres passifs financiers non courants		2,3	1,8	1,8
Provisions pour retraites et autres avantages similaires		244,6	247,1	266,1
Provisions		141,0	142,3	142,7
Passifs d'impôts différés		1 824,7	1 883,3	1 965,3
Passif non courant		6 785,3	7 065,7	6 774,8
Emprunts et dettes financières à court terme	15	2 514,5	2 424,2	2 064,2
Financement des concours à la clientèle	15	392,1	412,7	416,6
Autres passifs financiers courants		46,2	81,1	19,5
Dettes fournisseurs		2 024,3	2 117,4	2 758,1
Provisions pour retraites et autres avantages similaires		14,7	14,1	13,3
Provisions		84,9	111,2	85,0
Dettes d'impôts exigibles		219,7	290,6	355,7
Autres passifs courants		2 087,3	2 120,3	2 382,3
Passif courant		7 383,7	7 571,6	8 094,7
Dettes associées à des actifs détenus en vue de la vente	10	406,0		
Total passif		22 444,2	22 399,6	23 003,6

Comptes consolidés

Tableau des flux de trésorerie consolidés

Pour les situations aux 30 juin 2006 et 30 juin 2005 et l'exercice clos au 31 décembre 2005

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Résultat net des activités poursuivies		210,9	184,3	574,7
Dotations nettes courantes aux amortissements et provisions sur actif opérationnel non courant	6.1	169,4	169,1	348,2
Autres produits et charges sans contrepartie en trésorerie		(19,3)	(39,9)	(22,1)
Capacité d'autofinancement		361,0	313,5	900,8
Charges et produits d'intérêts financiers		103,8	124,1	225,3
Dividendes reçus		(0,4)	(14,2)	(15,1)
Charge nette d'impôt exigible		116,7	53,1	207,1
Capacité d'autofinancement avant impôts, dividendes et intérêts		581,1	476,5	1 318,1
Variation du besoin en fonds de roulement		(414,3)	(364,8)	43,2
Variation des concours à la clientèle		23,3	16,9	8,3
Impôts sur le résultat payés		(114,2)	(54,0)	(140,3)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles		75,9	74,6	1 229,3
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	6 et 19.1	(165,5)	(154,9)	(344,5)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	19.1	32,7	8,7	32,4
Acquisitions de filiales nettes de la trésorerie acquise	19.2	(95,2)	(42,5)	(68,6)
Cessions de filiales nettes de la trésorerie cédée	19.2	(144,3)	7,4	3,1
Acquisitions d'autres actifs financiers		(28,7)	(16,7)	(17,2)
Cessions d'autres actifs financiers		11,3	6,2	101,7
Intérêts et dividendes reçus		14,7	25,3	48,0
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement		(375,0)	(166,5)	(245,1)
Augmentation / Diminution de capital		0,6	1,2	1,8
Acquisitions ou cessions d'actions d'autocontrôle	19.3	(35,0)	203,5	185,5
Dividendes versés aux actionnaires de PPR, société mère	14.2	(325,7)	(299,3)	(299,3)
Dividendes versés aux minoritaires des filiales consolidées		(13,1)	(10,7)	(27,0)
Émission d'emprunts	19.4	326,9	661,2	621,1
Remboursement d'emprunts	19.4	(212,6)	(482,1)	(865,2)
Augmentation / Diminution des autres dettes financières		430,6	(2 154,1)	(2 689,5)
Intérêts versés et assimilés		(92,1)	(79,4)	(224,4)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement		79,6	(2 159,7)	(3 297,0)
Flux nets liés aux activités abandonnées	10	(82,3)	(39,5)	32,4
Incidence des variations des cours de change		(4,2)	13,3	13,3
Variation nette de la trésorerie		(306,0)	(2 277,8)	(2 267,1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	19	1 340,3	3 607,4	3 607,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	19	1 034,3	1 329,6	1 340,3

Comptes consolidés

Variation des capitaux propres consolidés

(Avant affectation du résultat)	Nombre d'actions en circulation ⁽¹⁾	Capital social	Réserves liées au capital	Titres d'autocontrôle	Réserves de conversion	Réévaluation des instruments financiers	Autres réserves et résultats nets - part du Groupe	Capitaux propres		
								Part Groupe	Intérêts minoritaires	Totaux
(en millions d'euros)										
Au 1^{er} janvier 2005	117 546 348	489,7	2 165,6	(561,0)	(74,1)	26,7	5 400,7	7 447,6	171,5	7 619,1
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					115,6	(57,7)		57,9	1,0	58,9
Résultat du 1 ^{er} semestre 2005							152,6	152,6	15,7	168,3
Total des produits et charges comptabilisés					115,6	(57,7)	152,6	210,5	16,7	227,2
Augmentation / Diminution de capital	(1 996 250)	(8,0)	(154,2)					(162,2)		(162,2)
Titres d'autocontrôle	4 883 132			560,5			(160,6)	399,9		399,9
Valorisation des options de souscription d'actions							1,9	1,9		1,9
Dividendes distribués							(299,3)	(299,3)	(19,8)	(319,1)
Variations de périmètre									(4,5)	(4,5)
Au 30 juin 2005	120 433 230	481,7	2 011,4	(0,5)	41,5	(31,0)	5 095,3	7 598,4	163,9	7 762,3
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					37,1	0,6	(13,0)	24,7	(0,4)	24,3
Résultat du 2 ^e semestre 2005							382,8	382,8	22,6	405,4
Total des produits et charges comptabilisés					37,1	0,6	369,8	407,5	22,2	429,7
Augmentation / Diminution de capital	10 000	0,1	0,3					0,4		0,4
Titres d'autocontrôle	(144 514)			(13,3)			(10,5)	(23,8)		(23,8)
Valorisation des options de souscription d'actions							2,8	2,8		2,8
Dividendes distribués									(6,9)	(6,9)
Variations de périmètre									(30,4)	(30,4)
Au 31 décembre 2005	120 298 716	481,8	2 011,7	(13,8)	78,6	(30,4)	5 457,4	7 985,3	148,8	8 134,1
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					(73,1)	23,5		(49,6)	(1,2)	(50,8)
Résultat du 1 ^{er} semestre 2006							134,4	134,4	21,7	156,1
Total des produits et charges comptabilisés					(73,1)	23,5	134,4	84,8	20,5	105,3
Augmentation / Diminution de capital	(394 062)	(1,6)	(36,4)					(38,0)		(38,0)
Titres d'autocontrôle	144 514			13,3			0,9	14,2		14,2
Valorisation des options de souscription d'actions							2,0	2,0		2,0
Dividendes distribués							(325,7)	(325,7)	(21,1)	(346,8)
Variations de périmètre									(1,6)	(1,6)
Au 30 juin 2006⁽²⁾	120 049 168	480,2	1 975,3	(0,5)	5,5	(6,9)	5 269,0	7 722,6	146,6	7 869,2

Comptes consolidés

⁽¹⁾ Valeur nominale des actions de 4 euros.⁽²⁾ Nombre d'actions au capital au 30 juin 2006 : 120 054 168.

État consolidé des produits et des charges comptabilisés

(en millions d'euros)	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Écart de conversion	(74,4)	116,6	153,7
Écarts actuariels ⁽¹⁾			(13,0)
Couverture des flux de trésorerie ⁽¹⁾	31,3	(35,6)	(32,1)
Autres instruments financiers ⁽¹⁾	(7,7)	(22,1)	(25,4)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(50,8)	58,9	83,2
Résultat de l'exercice	156,1	168,3	573,7
Total des produits et charges comptabilisés	105,3	227,2	656,9
dont part du Groupe	84,8	210,5	618,0
dont part des minoritaires	20,5	16,7	38,9

⁽¹⁾ Net d'impôt.

Notes annexes résumées aux états financiers consolidés

1. Généralités

PPR, société mère du Groupe, est une société anonyme de droit français à Conseil d'administration, domiciliée au 10, avenue Hoche 75008 Paris, France. La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 552075020 RCS Paris et est cotée à la Bourse de Paris.

Les états financiers consolidés au 30 juin 2006 reflètent la situation comptable de PPR et de ses filiales ainsi que ses intérêts dans les entreprises associées et coentreprises.

Le Conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés au 30 juin 2006 et donné son autorisation à leur publication le 6 septembre 2006.

2. Principes et méthodes comptables**Principes généraux**

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe PPR pour l'exercice clos au 31 décembre 2005 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'approuvées par l'Union européenne à la date de clôture de ces états financiers. Les normes internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards), les interprétations du SIC (Standing Interpretations Committee) et de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les états financiers consolidés au 30 juin 2006 sont établis suivant des principes et méthodes comptables identiques à ceux retenus par le Groupe au 31 décembre 2005, à l'exception des normes adoptées par l'Union européenne, prenant effet au 1^{er} janvier 2006, et appliquées par le Groupe pour cet arrêté intermédiaire.

Les notes annexes des états financiers consolidés au 30 juin 2006 sont présentées de façon résumées, conformément à la norme IAS 34 – *Information financière intermédiaire*. Elles ne comportent donc pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lues conjointement avec les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Référentiel IFRS appliqué

Les amendements de normes publiées (amendement de la norme IAS 21 et amendements de la norme IAS 39) et les interprétations (IFRIC 4 – Déterminer si un accord contient un contrat de location et IFRIC 6 – Passifs résultant de la participation à un marché spécifique – déchets d'équipements électriques et électroniques), qui sont entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2006, n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

Les états financiers consolidés présentés ne tiennent pas compte :

- des nouvelles normes, révisions de normes existantes et interprétations non encore approuvées par le Comité de la Réglementation Comptable européen ni des projets de normes qui ne sont encore qu'à l'état d'exposés sondages au niveau de l'IASB (International Accounting Standards Board) ;
- des normes publiées par l'IASB, adoptées au niveau européen mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 30 juin 2006. Il s'agit en particulier d'IFRS 7 relative aux informations à fournir sur les instruments financiers. L'incidence de l'application de ces normes n'est pas connue à ce jour.

2.1. Bases de préparation des comptes consolidés**Bases d'évaluation**

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception :

- de certains actifs et passifs financiers, évalués à la juste valeur, et
- des actifs non courants détenus en vue de la vente, évalués et comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des frais de cession dès que leur vente est considérée comme hautement probable. Ces actifs cessent d'être amortis à compter de leur qualification en actifs (ou groupe d'actifs) détenus en vue de la vente.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés implique la prise en compte d'estimations et d'hypothèses par la direction du Groupe qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans les notes annexes. La direction du Groupe revoit ses estimations et ses hypothèses de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence au regard de l'expérience passée et de la situation économique actuelle. En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans ses futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

Les principales estimations faites par la direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels, incorporels et goodwill, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, ainsi que des hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite ou des impôts différés.

Concernant les avantages du personnel, en l'absence de variation significative des hypothèses actuarielles, la charge de la période correspond à une projection effectuée par les actuaires à partir des évaluations de l'exercice précédent.

Par ailleurs, la charge d'impôt exigible et différé lors de la situation intermédiaire est calculée à partir du taux effectif d'impôt estimé pour l'ensemble de l'exercice pour chaque entité ou sous-ensemble fiscal, ajustée des opérations propres au premier semestre.

2.2. Principes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes ou des situations intermédiaires de 6 mois arrêtés au 30 juin 2006 pour toutes les sociétés du Groupe.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers des sociétés acquises à compter de leur date d'acquisition et ceux des sociétés cédées jusqu'à leur date de cession.

Filiales

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités ad hoc) pour lesquelles le Groupe exerce un contrôle. Le contrôle est le pouvoir de diriger directement ou indirectement la politique financière et opérationnelle de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Cette situation s'accompagne généralement de la détention, directe ou indirecte, de plus de la moitié des droits de vote. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels exerçables ou convertibles sont pris en compte dans l'appréciation du contrôle.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date de prise de contrôle.

Les transactions ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les entreprises consolidées par intégration globale sont éliminés. Les résultats sur les opérations internes avec les sociétés contrôlées sont intégralement éliminés.

Les principes et méthodes comptables des filiales sont modifiés le cas échéant afin d'assurer l'homogénéité des traitements retenus au niveau du Groupe.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises, dans les cas où le Groupe obtient le contrôle d'une ou plusieurs autres activités, sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Le coût de l'acquisition est évalué à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange, augmentés de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition, y compris pour la part des minoritaires.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise est comptabilisé comme goodwill. Si le coût d'acquisition est inférieur à la part du Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise évalués à leur juste valeur, cette différence est comptabilisée directement en résultat de l'exercice.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont constituées de toutes les entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière, sans avoir le contrôle, et qui s'accompagne généralement de la détention de 20 à 50 % des droits de vote.

Les entreprises associées sont comptabilisées par mise en équivalence et sont initialement évaluées au coût. Par la suite, la quote-part du Groupe dans les profits ou pertes de l'entreprise associée est comptabilisée en résultat et la quote-part du Groupe dans les variations de capitaux propres est comptabilisée en capitaux propres. Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est égale ou supérieure à sa participation dans celle-ci, le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part de pertes, à moins d'avoir une obligation légale ou implicite ou de devoir effectuer des paiements au nom de l'entreprise associée.

Le goodwill lié à une entreprise associée est inclus dans la valeur comptable de la participation.

Les résultats sur les opérations internes avec les entreprises associées mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage de participation du Groupe dans ces sociétés.

Les principes et méthodes comptables des entreprises associées ont été modifiés le cas échéant afin d'assurer l'homogénéité des traitements retenus au niveau du Groupe.

Coentreprises

En cas de contrôle conjoint, pouvant exister dans le cadre d'un accord contractuel de partage d'une activité économique, lorsque les décisions stratégiques, financières et opérationnelles nécessitent le consentement mutuel des parties partageant le contrôle, les intérêts du Groupe sont comptabilisés suivant la méthode de la mise en équivalence.

Intégration des activités de crédit à la consommation

Les sociétés des activités de crédit à la consommation contrôlées de manière exclusive sont consolidées par intégration globale. Pour ces sociétés qui financent essentiellement des ventes de biens de consommation au sein du pôle Distribution, les produits du financement des ventes figurent sur la ligne « Produits des activités ordinaires » et les coûts de financement des ventes sont considérés comme des éléments opérationnels classés en résultat opérationnel courant. Les postes d'actif et de passif de ces activités ont été affectés selon leur nature aux rubriques ad hoc du bilan consolidé du Groupe, en distinguant la part des concours à la clientèle de leur financement à l'actif et au passif du bilan consolidé.

La contribution des activités de crédit à la consommation est incluse dans le pôle Distribution dans le tableau des informations par pôle d'activité mais ne constitue pas un secteur d'activité distinct selon les critères d'IAS 14 – *Information sectorielle*.

2.3. Conversion des devises étrangères

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments inclus dans les états financiers de chaque entité du Groupe sont évalués en utilisant la devise de l'environnement économique principal (« monnaie fonctionnelle ») dans laquelle l'entité opère. Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en euros, qui constitue la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Groupe.

Comptabilisation des opérations en devises

Les transactions libellées en devises étrangères sont comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les éléments monétaires en devises étrangères sont convertis à chaque arrêté comptable en utilisant le cours de clôture. Les écarts de change en résultant ou provenant du règlement de ces éléments monétaires sont comptabilisés en produits ou charges de la période.

Les éléments non monétaires en monnaies étrangères évalués au coût historique sont convertis au cours de la date de la transaction et les éléments non monétaires en monnaies étrangères évalués à la juste valeur sont convertis au cours de la date où cette juste valeur a été déterminée. Lorsqu'un profit ou une perte sur un élément non monétaire est comptabilisé directement dans les capitaux propres, la composante « change » de ce profit ou de cette perte est comptabilisée également dans les capitaux propres. Dans le cas contraire, cette composante est comptabilisée en résultat de la période.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les résultats et les situations financières des entités du Groupe qui ont une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie de présentation sont convertis en euros comme suit :

- les postes du bilan autres que les capitaux propres sont convertis au cours de change à la date de clôture de la période ;
- les postes du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie sont convertis au cours moyen de change de la période ;
- les différences de change sont comptabilisées en écarts de conversion dans les capitaux propres consolidés et notamment les écarts de conversion relatifs à des emprunts en devises couvrant un investissement en monnaie étrangère ou à des avances permanentes aux filiales.

Le goodwill et les ajustements à la juste valeur dégagés lors d'un regroupement d'entreprises avec une activité à l'étranger sont comptabilisés dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Ils sont ensuite convertis au cours de clôture dans la monnaie de présentation du Groupe, les différences résultant de cette conversion étant portées dans les capitaux propres consolidés.

Investissement net dans une activité à l'étranger

Les écarts de change constatés sur la conversion d'un investissement net d'une entité à l'étranger sont comptabilisés dans les comptes consolidés comme une composante séparée des capitaux propres et sont reconnus en résultat lors de la cession de l'investissement net.

Les écarts de conversion relatifs à des emprunts en devises couvrant un investissement en monnaie étrangère ou à des avances permanentes aux filiales sont également comptabilisés en capitaux propres et sont reconnus en résultat lors de la cession de l'investissement net.

2.4. Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition d'un regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date de l'acquisition. À compter de la date d'acquisition, le goodwill est alloué aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou aux groupes d'UGT définies par le Groupe et qui reposent sur les caractéristiques de métier, de marché ou de segmentation géographique de chacune des enseignes. Ces UGT ou groupes d'UGT avec goodwill font l'objet annuellement, au cours du second semestre de l'exercice, d'un test de dépréciation et lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'intervenir.

Les pertes de valeur éventuelles sont enregistrées sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants » du compte de résultat incluse dans le résultat opérationnel.

2.5. Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques acquis dans le cadre des opérations courantes sont amortis généralement sur une période n'excédant pas 12 mois.

Les logiciels développés en interne par le Groupe qui remplissent l'ensemble des critères imposés par la norme IAS 38 sont immobilisés et amortis linéairement sur leur durée d'utilité comprise généralement entre 3 et 10 ans.

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de regroupement d'entreprises, qui sont évaluables de façon fiable, contrôlées par le Groupe et qui sont séparables ou résultent de droits légaux ou contractuels, sont comptabilisées séparément du goodwill. Ces immobilisations, au même titre que les immobilisations incorporelles acquises séparément, sont amorties sur leur durée d'utilité si celle-ci est finie et font l'objet d'une dépréciation si leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur nette comptable. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique et dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur potentielle.

Les marques, qui constituent une catégorie prépondérante d'immobilisations incorporelles du Groupe, sont comptabilisées séparément du goodwill lorsqu'elles remplissent les critères imposés par la norme IAS 38. Des critères de notoriété et de pérennité sont alors pris en compte pour apprécier la durée de vie de la marque.

Dans le cas où une marque constitue une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéfinie, celle-ci n'est pas amortie mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique et dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur potentielle.

Dans le cas où une marque constitue une immobilisation incorporelle à durée d'utilité finie, celle-ci est amortie linéairement sur sa durée d'utilité n'excédant pas 20 ans.

Les pertes de valeurs éventuellement constatées lors des tests de dépréciation sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants » incluse dans le résultat opérationnel du Groupe.

2.6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur à l'exception des terrains, figurant au coût diminué des pertes de valeur. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée d'utilité estimée, et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes. Le coût d'une immobilisation inclut les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition de cette immobilisation.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'immobilisation ou reconnus comme un composant séparé, le cas échéant, s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet élément iront au Groupe et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts d'entretien et de réparation courants sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus sauf ceux engagés pour une augmentation de la productivité ou pour la prolongation de la durée d'utilité du bien, qui sont alors immobilisés.

L'amortissement utilisé par le Groupe pour les immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire, sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction d'une valeur résiduelle éventuelle révisée chaque année si elle est jugée significative, et sur une période correspondant à la durée d'utilité de chaque composant d'actif, soit de 10 à 40 ans pour les constructions, agencements et aménagements des terrains et constructions, et de 3 à 10 ans pour les matériels.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié, comme par exemple une fermeture planifiée, des réductions d'effectifs ou une révision à la baisse des perspectives de marché. Lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation de l'actif est comptabilisée. Dans les cas où la valeur recouvrable de l'actif isolé ne peut être déterminée précisément, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT auquel l'actif appartient.

Contrats de location

La qualification de transactions en contrats de location s'apprécie pour les accords dont l'exécution dépend de l'utilisation d'un ou plusieurs actifs spécifiques et qui confèrent le droit d'utiliser cet actif.

Les contrats de location qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement.

Les biens loués en vertu de contrats qualifiés de location-financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles en contrepartie d'une dette financière de même montant, à la juste valeur du bien loué ou à la valeur actualisée des paiements minimaux si celle-ci est inférieure. Les biens correspondants sont amortis sur une durée d'utilité identique à celle des immobilisations corporelles acquises en propre. L'activation de contrats de location-financement peut conduire à la constatation d'impôts différés le cas échéant.

Les contrats de location qui ne confèrent pas au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en location simple. Les paiements effectués au titre de ces locations simples sont comptabilisés en charges opérationnelles courantes de façon linéaire sur la durée du contrat.

Les plus-values générées par les cessions réalisées dans le cadre d'opérations de cession-bail sont constatées intégralement en résultat au moment de la cession lorsque le bail est qualifié de location simple et dans la mesure où l'opération a été effectuée à la juste valeur.

2.7. Dépréciation d'actifs

Les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie et les UGT ou groupes d'UGT contenant ces éléments font l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique au cours du second semestre de l'exercice.

Par ailleurs, lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'intervenir sur des goodwill, des autres immobilisations incorporelles, des immobilisations corporelles et des UGT ou groupes d'UGT, un test de dépréciation est mis en œuvre. De tels événements ou circonstances peuvent être liés à des changements significatifs défavorables présentant un caractère durable affectant, soit l'environnement économique, soit les hypothèses ou les objectifs retenus à la date d'acquisition.

Le test de dépréciation consiste à déterminer si la valeur recouvrable d'un actif, d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est inférieure à sa valeur nette comptable.

La valeur recouvrable d'un actif, d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée par rapport aux projections de flux de trésorerie futurs attendus, en tenant compte de la valeur temps et des risques spécifiques liés à l'actif, à l'UGT ou au groupe d'UGT.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif ou groupe d'actifs dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de cession. Ces valeurs sont déterminées à partir d'éléments de marché (comparaison avec des sociétés cotées similaires, valeur attribuée lors d'opérations récentes et cours boursiers).

Lorsque la valeur recouvrable de l'actif, de l'UGT ou du groupe d'UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation de l'actif ou du groupe d'actifs est comptabilisée.

Dans le cas d'une UGT ou groupe d'UGT, la perte de valeur est affectée prioritairement au goodwill le cas échéant et est enregistrée sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants » du compte de résultat.

Les pertes de valeur enregistrées au titre des immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles peuvent être reprises ultérieurement, à hauteur de la perte de valeur initialement comptabilisée, lorsque la valeur recouvrable redevient supérieure à la valeur nette comptable. Les pertes de valeur enregistrées au titre des goodwill ne peuvent être reprises.

2.8. Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est égale au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, net des coûts restant à encourir pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

La méthode de détermination du coût est identique pour les stocks ayant une nature et un usage similaires dans une même entité. Les stocks sont évalués selon la méthode du prix de détail *retail method*, du Premier Entré Premier Sorti (PEPS) ou du coût moyen pondéré selon les différentes activités du Groupe.

Le Groupe peut être amené à constater une dépréciation sur les stocks, s'ils sont endommagés, partiellement ou complètement obsolètes.

2.9. Actifs et passifs financiers

Les instruments dérivés sont inscrits au bilan pour leur juste valeur, à l'actif (juste valeur positive) ou au passif (juste valeur négative).

Actifs financiers

En application d'IAS 39, les actifs financiers sont classés suivant l'une des quatre catégories suivantes :

- les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat ;
- les prêts et créances ;
- les actifs détenus jusqu'à échéance ;
- les actifs disponibles à la vente.

La classification détermine le traitement comptable de ces instruments. Elle est déterminée par le Groupe à la date de comptabilisation initiale, en fonction de l'objectif suivant lequel ces actifs ont été acquis. Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, date à laquelle le Groupe est engagé dans l'achat ou la vente de l'actif. Un actif financier est décomptabilisé si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à cet actif financier arrivent à expiration ou si cet actif a été transféré.

1. Les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Il s'agit d'actifs financiers détenus par le Groupe à des fins de réalisation d'un profit de cession à court terme, ou encore d'actifs financiers volontairement classés dans cette catégorie.

Ces actifs sont évalués à la juste valeur avec enregistrement des variations de valeur en résultat.

Classés en actifs courants dans les équivalents de trésorerie, ces instruments financiers comprennent notamment les parts d'OPCVM de trésorerie éligibles.

2. Les prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés, dont les paiements sont déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui ne sont ni détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente.

Ces actifs sont évalués initialement à la juste valeur, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré, la juste valeur est assimilée au montant de la facture d'origine sauf si le taux d'intérêt effectif a un impact significatif.

Ces actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances et les créances commerciales sont inclus dans cette catégorie. Ils figurent en actifs financiers non courants, créances clients et autres actifs financiers non courants.

3. Les actifs détenus jusqu'à échéance

Les actifs détenus jusqu'à échéance sont des actifs financiers non dérivés, autres que les prêts et créances, ayant une échéance fixée, dont les paiements sont déterminés ou déterminables, et que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à cette échéance. Ces actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Ils font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les actifs détenus jusqu'à échéance sont présentés en actifs financiers non courants.

4. Les actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui ne font pas partie des catégories précitées. Ils sont évalués à la juste valeur. Les plus ou moins-values latentes constatées sont comptabilisées dans les capitaux propres jusqu'à leur cession. Cependant lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation d'un actif disponible à la vente, la perte cumulée est comptabilisée en résultat. Les dépréciations constatées sur les titres à revenus variables ne peuvent pas être reprises lors d'un arrêté ultérieur.

La juste valeur correspond, pour les titres cotés, à un prix de marché. Pour les titres non cotés, elle est déterminée par référence à des transactions récentes ou par des techniques de valorisation qui intègrent des données de marché fiables et observables. Toutefois, lorsqu'il est impossible d'estimer raisonnablement la juste valeur d'un titre, ce dernier est évalué au coût historique. Ces actifs font alors l'objet de tests de dépréciation afin d'en apprécier le caractère recouvrable.

Cette catégorie comprend principalement les titres de participation non consolidés et les valeurs mobilières qui ne répondent pas aux autres définitions d'actifs financiers. Ils sont présentés en actifs financiers non courants.

Passifs financiers

L'évaluation des passifs financiers dépend de leur classification selon IAS 39. Au sein du Groupe, à l'exception des dérivés passifs, l'ensemble des passifs financiers, notamment les emprunts et dettes financières, les dettes fournisseurs et les autres dettes, est comptabilisé initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est déterminé pour chaque transaction et correspond au taux qui permet d'obtenir la valeur nette comptable d'un passif financier en actualisant ses flux futurs estimés payés jusqu'à l'échéance ou jusqu'à la date la plus proche de refixation du prix au taux de marché. Ce calcul inclut les coûts de transactions de l'opération ainsi que toutes les primes et/ou décotes éventuelles. Les coûts de transactions correspondent aux coûts qui sont directement rattachables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier.

Les passifs financiers, qualifiés d'éléments couverts dans le cadre de relations de couverture à la juste valeur et évalués au coût amorti, font l'objet d'un ajustement de leur valeur nette comptable au titre du risque couvert.

Les relations de couverture sont détaillées dans le paragraphe relatif aux « instruments dérivés ».

Options de vente accordées à des actionnaires minoritaires

Le Groupe a consenti aux actionnaires minoritaires de certaines de ses filiales consolidées par intégration globale des engagements de rachat de leurs participations. Ces engagements de rachat correspondent pour le Groupe à des engagements optionnels (ventes d'options de vente). Le prix d'exercice de ces opérations peut être fixe ou établi selon une formule de calcul prédéfinie ; en outre ces opérations peuvent être exercées à tout moment ou à une date définie.

Dans l'attente d'une position définitive de l'IFRIC, le traitement comptable retenu est le suivant :

- conformément aux dispositions prévues par la norme IAS 32, le Groupe enregistre un passif financier au titre des options de vente accordées aux actionnaires minoritaires des entités concernées ;
- le passif est comptabilisé initialement pour la valeur actuelle du prix d'exercice puis lors des arrêtés ultérieurs sur la base de la juste valeur des actions potentiellement achetées si le prix d'exercice est fondé sur la juste valeur ;
- la contrepartie de ce passif est enregistrée en diminution des intérêts minoritaires et pour le solde en goodwill. L'obligation d'enregistrer un passif alors même que la vente d'options de vente n'est pas exercée conduit, par cohérence, à retenir initialement pour ces opérations le même traitement que celui appliqué aux augmentations de pourcentage d'intérêts dans les sociétés contrôlées ;
- la variation ultérieure de la valeur de l'engagement est comptabilisée par ajustement du montant du goodwill (hors effet d'actualisation) ;
- le résultat part du Groupe reste calculé sur la base du pourcentage de détention détenu dans la filiale, sans tenir compte des droits de vote potentiels attachés aux ventes d'options de vente.

Les principes comptables décrits ci-dessus pourraient être revus en fonction des conclusions des travaux en cours de l'IFRIC.

Instruments composés

Certains instruments financiers contiennent à la fois une composante de dette financière classique et une composante « capitaux propres ».

Il s'agit notamment pour le Groupe des Obligations Convertibles et Échangeables en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE).

Les emprunts convertibles sont considérés au regard de la norme IAS 32 comme des instruments composés dans la mesure où l'option de conversion prévoit le remboursement de l'instrument contre un nombre fixe d'instruments de capitaux propres et se décomposent en plusieurs composantes :

- un passif financier (correspondant à l'engagement contractuel de remettre de la trésorerie), constituant la composante obligataire ;
- l'option de conversion en nombre fixe d'actions ordinaires, offerte au souscripteur, assimilable à une vente d'options d'achat (Call) par l'émetteur, qui constitue un instrument de capitaux propres ;
- le cas échéant, un ou plusieurs dérivés incorporés.

Les principes comptables applicables à chacune de ces composantes, à la date d'émission et aux arrêtés ultérieurs, sont :

- composante dette : le montant inscrit en dette à l'origine correspond à la valeur actuelle des flux futurs de paiements d'intérêts et de capital au taux pratiqué sur le marché pour une obligation semblable sans option de conversion. Dans le cas où l'obligation convertible contient des dérivés incorporés étroitement liés à l'emprunt au sens de la norme IAS 39, la valeur de ces composantes est imputée sur la valeur de la dette, afin de déterminer la valeur de la composante capitaux propres. Cette dette est ensuite comptabilisée au coût amorti ;

- les dérivés incorporés non étroitement liés à la dette sont comptabilisés à leur juste valeur avec les variations de juste valeur en résultat ;
- composante capitaux propres : la valeur de l'option de conversion est déterminée par déduction entre le montant de l'émission moins la valeur comptable de la composante dette et la valeur éventuelle des dérivés incorporés. L'option de conversion reste inscrite dans les capitaux propres pour sa valeur initiale. Les variations de valeur de l'option de conversion ne sont pas enregistrées ;
- les frais de transaction sont répartis au prorata sur chacune des composantes.

Instruments dérivés

Le Groupe utilise divers instruments financiers afin de réduire son exposition aux risques de change et de taux et son exposition au risque actions. Il s'agit notamment d'instruments cotés sur des marchés organisés ou de gré à gré négociés avec des contreparties de premier rang.

L'ensemble des instruments dérivés est comptabilisé au bilan en autres actifs et passifs courants ou non courants en fonction de leur maturité et de leur qualification comptable et évalué à la juste valeur dès la date de transaction. La variation de juste valeur des instruments dérivés est toujours enregistrée en résultat sauf dans le cas de couverture de flux de trésorerie et d'investissement net.

Les instruments dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture sont classés par catégorie de couverture en fonction de la nature des risques couverts :

- la couverture de flux de trésorerie permet de couvrir le risque de variation de flux de trésorerie attaché à des actifs ou des passifs comptabilisés ou à une transaction prévue hautement probable qui affecterait le compte de résultat consolidé ;
- la couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non encore comptabilisé et qui affecterait le résultat net consolidé ;
- la couverture d'investissement net permet notamment de couvrir le risque de change des activités à l'étranger.

La comptabilité de couverture est applicable, si et seulement si, les conditions suivantes sont réunies :

- une relation de couverture est clairement identifiée, formalisée et documentée dès sa date de mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée de manière prospective et rétrospective. Les résultats ainsi obtenus doivent être situés dans un intervalle de confiance compris entre 80 % et 125 %.

Le traitement comptable des instruments financiers qualifiés d'instruments de couverture, et leur impact au compte de résultat et au bilan, est différencié en fonction du type de relation de couverture :

- Pour les couvertures de flux de trésorerie et d'investissement net :
 - la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est directement enregistrée en contrepartie des capitaux propres. Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en compte de résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts ;
 - la partie inefficace de la couverture est comptabilisée en compte de résultat.
- Pour les couvertures de juste valeur, la composante couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en compte de résultat et est compensée, à l'inefficacité près, par la comptabilisation en résultat des variations symétriques de juste valeur des instruments financiers utilisés en couverture.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » inscrit à l'actif du bilan consolidé comprend les disponibilités, les parts d'OPCVM de trésorerie et les placements à court terme ainsi que les autres instruments liquides et facilement convertibles dont le risque de changement de valeur est négligeable et dont la maturité est de trois mois au plus au moment de leur date d'acquisition.

Les placements à plus de trois mois, de même que les comptes bancaires bloqués ou nantis sont exclus de la trésorerie. Les découverts bancaires figurent en dettes financières au passif du bilan.

Dans le tableau des flux de trésorerie, le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » inclut les intérêts courus non échus des actifs présentés en trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les découverts bancaires. Un état de passage détaillant la trésorerie du tableau des flux et celle du bilan figure en note 19.

2.10. Autres actifs et passifs courants

Coûts des catalogues

Le coût des catalogues inclut toutes les dépenses pouvant être directement attribuées ou affectées sur une base raisonnable, cohérente et permanente, à la création, la production et la préparation du catalogue en vue de l'utilisation envisagée.

Les coûts relatifs aux catalogues expédiés sont comptabilisés en charges dès leur envoi et les coûts relatifs aux catalogues non encore expédiés sont comptabilisés en charges constatées d'avance jusqu'à la date d'envoi.

2.11. Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle, qu'ils soient affectés explicitement à l'attribution aux salariés, affectés au contrat de liquidité, ou tout autre cas, ainsi que les coûts de transaction directement liés, sont enregistrés en déduction des capitaux propres consolidés. Lors de leur cession, la contrepartie reçue en échange de ces titres, nets des coûts de transaction et des effets d'impôts liés, est comptabilisée en capitaux propres.

2.12. Paiements fondés sur des actions

Des plans d'options d'achat et de souscription d'actions sont attribués par le Groupe et dénoués en actions PPR. Conformément à la norme *IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions*, la juste valeur de ces plans, correspondant à la juste valeur des services rendus par les détenteurs d'options, est évaluée de façon définitive à la date d'attribution à l'aide d'un modèle mathématique de type Black & Scholes à algorithme trinomial, tenant compte notamment du nombre d'options potentiellement exerçables à la fin de la période d'acquisition des droits.

Pendant la période d'acquisition des droits de quatre ans, la juste valeur des options ainsi déterminée est amortie proportionnellement à l'acquisition des droits. Cette charge est inscrite en charges de personnel par contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Lors de l'exercice des options, le prix d'exercice reçu est enregistré en trésorerie par contrepartie des capitaux propres.

Les plans d'attribution d'actions gratuites et les droits à appréciations d'actions dénoués en trésorerie (SARs) attribués par le Groupe donnent lieu également à la constatation d'une charge de personnel étalée sur la période d'acquisition des droits.

Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 2, le Groupe a choisi de n'appliquer cette norme que pour les plans émis postérieurement au 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2005.

2.13. Options sur actions propres

Les options sur actions propres sont traitées selon leurs caractéristiques comme des instruments dérivés, des instruments de capitaux propres ou des passifs financiers.

Les options qualifiées de dérivés sont enregistrées à la juste valeur par le compte de résultat. Les options qualifiées d'instruments de capitaux propres sont enregistrées en capitaux propres pour leur montant initial. Les variations de valeur ne sont pas comptabilisées. Le traitement comptable des passifs financiers est décrit dans la note 2.9.

2.14. Impôts

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Lors des arrêtés intermédiaires, elle est calculée à partir du taux effectif d'impôt estimé pour l'ensemble de l'exercice pour chaque entité ou sous-ensemble fiscal, ajustée des opérations propres au premier semestre.

Un impôt différé est calculé selon la méthode bilancielle du report variable pour toutes les différences temporelles existant entre la valeur comptable inscrite au bilan consolidé et la valeur fiscale des actifs et passifs. L'évaluation des impôts différés repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou à régler la valeur comptable des actifs et passifs en utilisant le taux d'impôt adopté ou quasi adopté à la date d'arrêtés des comptes.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont classés au bilan en actifs et passifs non courants.

Un impôt différé actif est comptabilisé sur les différences temporelles déductibles et pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt dans la mesure où leur réalisation future paraît probable.

Un impôt différé passif est comptabilisé sur les différences temporelles taxables relatives aux participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises sauf si le Groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

2.15. Provisions**Mesures de restructurations**

Une provision pour restructurations est constituée dès lors qu'il existe un plan formalisé et détaillé de cette restructuration et qu'elle a fait l'objet d'une annonce ou d'un début d'exécution avant la date de clôture. Les coûts de restructurations provisionnés correspondent essentiellement aux coûts sociaux (indemnités de licenciements, préretraites, préavis non réalisés, etc.), aux arrêts d'activités et aux indemnités de rupture de contrats engagés avec des tiers.

Autres provisions

Des provisions pour litiges et contentieux, provisions pour risques divers sont comptabilisées dès lors qu'il existe une obligation actuelle résultant d'un événement passé, se traduisant probablement par une sortie de ressources et dont le montant peut être estimé de façon fiable.

Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an sont évaluées à un montant actualisé correspondant à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture. Le taux d'actualisation utilisé reflète les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques liés à ce passif.

2.16. Avantages du personnel

Les sociétés du Groupe participent, selon les lois et usages de chaque pays, à la constitution des différents types d'avantages du personnel de leurs salariés :

Avantages à court terme

Les avantages à court terme du Groupe, constitués principalement des rémunérations, des charges sociales, des absences rémunérées, des intéressements et des primes à payer dans les douze mois, sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Avantages postérieurs à l'emploi, autres avantages à long terme et indemnités de fin de contrat de travail

Dans le cadre de régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'obligation d'effectuer des versements supplémentaires en sus des cotisations déjà versées à un fonds, si ce dernier n'a pas suffisamment d'actifs pour servir les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures. Pour ces régimes, les cotisations sont inscrites en charges lorsqu'elles sont encourues.

Dans le cadre de régimes à prestations définies, les engagements sont évalués suivant la méthode des unités de crédit projetées sur la base des conventions ou des accords en vigueur dans chaque société. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chaque unité est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation est ensuite actualisée. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques du pays dans lequel le régime est situé. Ces régimes et les indemnités de fin de contrat font l'objet d'une évaluation actuarielle par des actuaires indépendants chaque année pour les régimes les plus importants et à intervalles réguliers pour les autres régimes. Ces évaluations tiennent compte notamment du niveau de rémunération future, de la durée d'activité probable des salariés, de l'espérance de vie et de la rotation du personnel.

Les gains et pertes actuariels résultent des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats estimés selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs. Ces écarts sont comptabilisés immédiatement en capitaux propres pour l'ensemble des écarts actuariels portant sur des régimes à prestations définies conformément à l'option permise par la norme IAS 19 révisée en décembre 2004.

Le coût des services passés, désignant l'accroissement d'une obligation suite à l'introduction d'un nouveau régime ou d'une modification d'un régime existant, est étalé linéairement sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits soient acquis, ou est comptabilisé immédiatement en charges si les droits à prestations sont déjà acquis.

Les charges relatives à ce type de régimes sont comptabilisées en résultat opérationnel courant (coûts des services rendus) et en résultat financier (coûts financiers et rendements attendus des actifs). Les réductions, les règlements et les coûts des services passés sont comptabilisés en résultat opérationnel courant ou en résultat financier selon leur nature. La provision comptabilisée au bilan correspond à la valeur actualisée des engagements ainsi évalués, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes et du coût des services passés non encore amortis.

2.17. Reconnaissance des revenus

Les revenus sont constitués principalement de la vente de marchandises, de biens de consommation grand public et de biens de luxe, ainsi que des services attachés à ces ventes, des produits liés aux redevances et de licences d'exploitation.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue en échange des biens et services vendus, des redevances, des licences et des subventions d'exploitation concédées, hors taxes, nette des rabais et remises, et après éliminations des ventes intragroupes.

En cas de paiement différé au-delà des conditions habituelles de crédit non supporté par un organisme de financement, le produit de la vente est égal au prix actualisé, la différence entre ce prix actualisé et le paiement comptant étant constatée en produits financiers répartis sur la durée du différé en cas de matérialité de l'opération.

Les ventes de biens et d'équipements sont comptabilisées lorsqu'une entité du Groupe a transféré à l'acheteur les risques et les avantages inhérents à la propriété d'un bien, généralement lorsque la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Suite à la vente de biens, et selon les clauses contractuelles attachées à ces ventes, des provisions peuvent être comptabilisées en réduction du produit des activités ordinaires, afin de faire face aux éventuels retours de marchandises susceptibles d'intervenir postérieurement à la date de clôture de l'exercice.

Les prestations de services, comme par exemple les ventes d'extensions de garantie ou les services attachés directement à la vente de biens, sont comptabilisées en fonction du degré d'avancement de la transaction, dans la période où les services sont rendus.

Pour les contrats de concessions de l'enseigne Printemps, le mode de comptabilisation du revenu dépend de la nature des transactions opérées : pour les contrats où l'enseigne agit comme principal, la vente est comptabilisée en produits des activités ordinaires ; pour les contrats où l'enseigne agit comme agent, seule la commission perçue au titre de la concession est comptabilisée en produits des activités ordinaires.

2.18. Résultats par action

Le résultat net par action est calculé en rapportant le résultat net – part du Groupe au nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, sous déduction du nombre moyen pondéré d'actions autodétenues par des sociétés consolidées.

Le résultat net dilué par action est calculé en ajustant le résultat net – part du Groupe et le nombre d'actions en circulation de l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante qu'ils soient émis par celle-ci ou par l'une de ses filiales. La dilution est déterminée instrument par instrument selon les conditions suivantes :

- lorsque les fonds correspondant à la création potentielle d'actions sont recueillis dès la date d'émission des instruments dilutifs (cas des obligations convertibles), le numérateur est égal au résultat net avant dilution augmenté des économies de frais financiers réalisées en cas de conversion pour leur montant net d'impôt ;
- lorsque les fonds sont recueillis lors de l'exercice des droits (cas des options de souscription), la dilution rattachée aux options est déterminée selon la méthode du rachat d'actions (nombre théorique d'actions rachetées au prix du marché (prix moyen de la période) à partir des fonds recueillis lors de l'exercice).

En cas d'éléments non courants significatifs, un résultat net hors éléments non courants par action est calculé en corrigeant le résultat net – part du Groupe des éléments non courants pour leur montant net d'impôt et d'intérêts minoritaires. Les éléments non courants pris en compte pour ce calcul correspondent aux éléments inclus sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants » du compte de résultat.

2.19. Actifs (ou groupe d'actifs) non courants détenus en vue de la vente, activités arrêtées, cédées ou en cours de cession

Le Groupe applique, à compter du 1^{er} janvier 2004, la norme IFRS 5 – *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* qui requiert une comptabilisation et une présentation spécifique des actifs (ou groupe d'actifs) détenus en vue de la vente et des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession.

Les actifs non courants, ou groupe d'actifs et de passifs directement liés, sont considérés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe d'actifs) doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Les actifs non courants (ou groupe d'actifs) détenus en vue de la vente sont évalués et comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des frais de cession. Ces actifs cessent d'être amortis à compter de leur qualification en actifs (ou groupe d'actifs) détenus en vue de la vente. Ils sont présentés sur une ligne séparée au bilan du Groupe, sans retraitement des périodes antérieures.

Une activité arrêtée, cédée ou en cours de cession est définie comme une composante d'une entité ayant des flux de trésorerie indépendants du reste de l'entité et qui représente une ligne d'activité ou une région principale et distincte. Le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat, « Activités abandonnées », et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau des flux de trésorerie sur l'ensemble des périodes publiées.

2.20. Information sectorielle

Conformément à la norme IAS 14, l'information sectorielle du Groupe est présentée selon deux niveaux. Le choix de ces niveaux et leur décomposition reflètent le mode d'organisation du Groupe et des différences de risques et de rentabilité.

Un secteur d'activité est une composante distincte du Groupe, engagée dans la fourniture de produits ou services et exposée à des risques et une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activités. Il constitue le premier niveau d'information sectorielle et représente une enseigne ou une marque pour le Groupe : pour la Distribution, compte tenu de la cession en cours du Printemps, les secteurs sont dorénavant Conforama, Fnac, Redcats, CFAO et, pour le Luxe, Gucci, Bottega Veneta, Yves Saint Laurent, YSL Beauté.

Un secteur géographique est une composante distincte du Groupe, engagée dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et exposée à des risques et une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité opérant dans d'autres environnements économiques. Il constitue le second niveau d'information sectorielle et représente une zone géographique pour le Groupe : France, Europe (hors France), Amériques, Afrique, Océanie, Asie.

2.21. Principes de présentation de l'information financière

Résultat opérationnel et résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et des coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et ces charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles et inhabituelles.

Le résultat opérationnel courant, défini au sens de la recommandation du Conseil National de la Comptabilité en date du 27 octobre 2004, est un agrégat intermédiaire qui doit permettre de faciliter la compréhension de la performance opérationnelle de l'entreprise. Il correspond au résultat opérationnel avant prise en compte des dépréciations de goodwill et des autres produits et charges opérationnels définis de la manière suivante :

- les résultats de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles, d'actifs ou de participations opérationnelles ;
- les coûts de restructurations et les coûts relatifs aux mesures d'adaptation des effectifs ;
- les éléments inhabituels correspondant à des produits et charges non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant.

Bilan consolidé

Les actifs et passifs sont classés, selon leur nature, en éléments courants ou non courants. Les éléments courants sont les actifs et passifs devant être réalisés ou réglés, vendus ou consommés dans le cadre du cycle d'exploitation normal de l'entité ou dont la date attendue de recouvrement ou de règlement intervient dans un délai de douze mois à compter de la date d'arrêté comptable.

Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie du Groupe est élaboré en conformité avec la norme IAS 7 – *Tableaux des flux de trésorerie* et la recommandation du Conseil National de la Comptabilité en date du 27 octobre 2004. Le Groupe utilise notamment la méthode indirecte pour l'élaboration de son tableau des flux de trésorerie.

Définition de l'endettement financier net consolidé du Groupe

La notion d'endettement financier net utilisée par le Groupe est constituée de l'endettement financier brut diminué de la trésorerie nette, tels que définis par la recommandation du Conseil National de la Comptabilité N° 2004-R.02 du 27 octobre 2004. Pour les sociétés des activités de crédit à la consommation consolidées par intégration globale, le financement des concours à la clientèle est présenté en dettes financières. L'endettement financier net du Groupe s'entend hors financement des concours à la clientèle des activités de crédit à la consommation.

3. Saisonnalité de l'activité

Le produit des activités ordinaires, le résultat opérationnel courant et l'ensemble des indicateurs opérationnels (dont le besoin en fonds de roulement) sont caractérisés par une forte saisonnalité liée à un niveau d'activité élevé sur le dernier trimestre de l'année civile et plus particulièrement sur le mois de décembre. Ce phénomène est d'amplitude variable selon les secteurs d'activité du Groupe.

4. Modifications apportées aux comptes antérieurement publiés

Comme détaillé en note 36.4 du Document de Référence 2005, l'évolution de certaines normes ou l'existence de précisions complémentaires sur l'application de certaines normes en 2005 a conduit le Groupe à modifier le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004 avec des effets sur le premier semestre 2005 publié antérieurement.

Pour les besoins de comparabilité de la présente publication, les comptes publiés au 30 juin 2005 sont donc retraités de ces changements qui portent principalement sur l'arrêt d'amortissement des goodwill, la comptabilisation en capitaux propres des écarts actuariels et les coûts de catalogue. Sur le premier semestre 2005, ces retraitements ont conduit principalement à augmenter le total du bilan et les capitaux propres pour respectivement 16,9 et 3,4 millions d'euros, sans impact significatif sur le résultat net.

Par ailleurs, sur le premier semestre 2006, le Groupe a identifié des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession comme étant éligibles à la norme *IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*. Conformément à cette norme, les comptes de résultat et les tableaux des flux de trésorerie antérieurement publiés ont été retraités. Les effets de ces retraitements sont présentés en note 10 du présent document.

5. Principale évolution du périmètre de consolidation

Conforama a renforcé sa position de leader en France en prenant le contrôle majoritaire de Sodice Expansion, son principal franchisé, dont il détenait 32,0 % et qui est coté à la Bourse de Paris.

L'opération d'acquisition a été réalisée en deux temps :

- acquisition, le 8 mars 2006, de la SAS du Parc, qui détient 51,4 % du capital de Sodice Expansion ;
- acquisition, le 10 avril 2006, de 15,3 % supplémentaires suite au lancement d'une Offre publique d'achat simplifiée sur le solde du capital de Sodice Expansion.

À l'issue de ces opérations, Conforama détient 98,7 % des actions de la société.

Sur le premier semestre 2006, Sodice Expansion est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence au taux de 32,0 % jusqu'au 28 février 2006 et selon la méthode de l'intégration globale au taux de 98,7 % à partir du 1^{er} mars 2006.

Le coût de l'ensemble des titres acquis sur le semestre s'établit à 103,7 millions d'euros et le goodwill provisoire comptabilisé s'élève à 72,7 millions d'euros.

La contribution de Sodice Expansion au chiffre d'affaires du Groupe sur la période de mars à juin 2006 est de 37,1 millions d'euros.

6. Informations sectorielles

Le premier niveau d'information sectorielle du Groupe est présenté par enseigne et le second niveau par zone géographique. Ils sont décrits en note 2.20.

Les informations sectorielles suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers.

La mesure de la performance de chaque enseigne est basée sur le résultat opérationnel courant.

Les dotations aux amortissements et provisions sur actif opérationnel non courant correspondent aux dotations nettes aux amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles comptabilisées dans le résultat opérationnel courant.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles correspondent aux acquisitions brutes d'immobilisations y compris décalage de trésorerie et hors investissement d'immobilisations en contrat de location-financement.

Les actifs sectoriels se composent des goodwill, des immobilisations incorporelles et corporelles, des autres actifs non courants, des stocks, des créances clients, des concours à la clientèle et des autres actifs courants.

Les passifs sectoriels se composent des impôts différés passifs sur les marques, des autres passifs non courants, des financements des concours à la clientèle, des dettes fournisseurs et des autres passifs courants.

6.1. Informations par enseigne

(en millions d'euros)	Gucci	Bottega Veneta	Yves Saint Laurent	YSL Beauté	Autres	Luxe
30 juin 2006						
Produits des activités ordinaires	978,9	116,8	84,6	274,9	168,1	1 623,3
- hors Groupe	978,6	116,8	84,6	273,6	167,3	1 620,9
- Groupe	0,3			1,3	0,8	2,4
Résultat opérationnel courant	266,8	18,1	(35,0)	(5,2)	(60,2)	184,5
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence						
Dotations courantes aux amortissements et provisions sur actif opérationnel non courant	30,6	5,1	7,0	8,2	10,8	61,7
Autres charges opérationnelles courantes sans contrepartie en trésorerie	1,9	0,2	0,2	(1,1)	(0,4)	0,8
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles brutes	31,0	3,6	2,0	8,6	5,1	50,3
30 juin 2005						
Produits des activités ordinaires	808,5	65,2	72,1	269,7	134,3	1 349,8
- hors Groupe	808,1	65,2	72,1	268,3	134,3	1 348,0
- Groupe	0,4			1,4		1,8
Résultat opérationnel courant	190,9	2,1	(40,1)	(15,3)	(28,8)	108,8
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence						
Dotations courantes aux amortissements et provisions sur actif opérationnel non courant	30,9	2,8	7,6	8,1	10,5	59,9
Autres charges opérationnelles courantes sans contrepartie en trésorerie	2,0	0,1	0,1	(1,6)	0,3	0,9
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles brutes	13,5	5,1	1,7	6,2	7,6	34,1
31 décembre 2005						
Produits des activités ordinaires	1 807,1	159,7	162,0	611,4	294,2	3 034,4
- hors Groupe	1 806,3	159,7	162,0	608,2	294,2	3 030,4
- Groupe	0,8			3,2		4,0
Résultat opérationnel courant	485,4	13,7	(65,8)	17,9	(59,2)	392,0
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence						
Dotations courantes aux amortissements et provisions sur actif opérationnel non courant	64,2	8,5	15,1	16,6	23,3	127,7
Autres charges opérationnelles courantes sans contrepartie en trésorerie	0,4		(0,1)	(0,7)	(0,1)	(0,5)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles brutes	63,5	8,9	4,3	14,9	21,1	112,7
Actifs sectoriels	7 266,2	291,4	582,4	1 149,7	1 220,2	10 509,9
Passifs sectoriels	1 549,6	54,4	166,1	339,7	240,4	2 350,2
Participations dans les entreprises associées						

Redcats	Fnac	Conforama	CFAO	Distribution	Éliminations et autres	Total
2 144,2	1 954,4	1 458,4	1 113,6	6 670,6	0,4	8 294,3
2 142,4	1 954,4	1 456,9	1 113,6	6 667,3	6,1	8 294,3
1,8		1,5		3,3	(5,7)	
109,8	25,9	59,7	91,3	286,7	(21,0)	450,2
	(1,0)	0,6	1,1	0,7		0,7
23,3	39,4	30,2	13,4	106,3	1,4	169,4
(2,0)	1,0	(2,1)	(1,4)	(4,5)	4,6	0,9
23,8	36,7	24,9	28,2	113,6	1,6	165,5
2 171,6	1 841,3	1 370,4	967,0	6 350,3	0,7	7 700,8
2 170,1	1 841,3	1 368,8	967,0	6 347,2	5,6	7 700,8
1,5		1,6		3,1	(4,9)	
110,9	23,1	56,9	81,9	272,8	(27,1)	354,5
		2,4	1,4	3,8		3,8
24,2	40,4	30,5	13,0	108,1	1,1	169,1
(3,7)	1,1	(0,9)	(1,9)	(5,4)	3,6	(0,9)
26,7	27,6	38,7	24,0	117,0	3,8	154,9
4 377,3	4 354,1	3 140,0	2 034,3	13 905,7	(2,2)	16 937,9
4 373,3	4 353,8	3 136,7	2 034,3	13 898,1	9,4	16 937,9
4,0	0,3	3,3		7,6	(11,6)	
231,3	154,0	177,1	167,0	729,4	(58,8)	1 062,6
	(1,8)	3,4	1,8	3,4		3,4
47,1	84,8	60,0	26,2	218,1	2,4	348,2
(2,6)	2,1	1,7	(5,0)	(3,8)	7,0	2,7
56,6	61,5	62,4	44,9	225,4	6,4	344,5
2 995,4	1 622,7	2 582,2	1 173,6	8 373,9	1 334,1	20 217,9
1 321,1	1 053,8	1 148,7	557,3	4 080,9	699,9	7 131,0
	4,2	27,8	12,0	44,0		44,0

Comptes consolidés

6.2. Informations par zone géographique

Les informations sont présentées par zone géographique sur la base de la localisation géographique de ses clients pour les produits des activités ordinaires et sur la base de l'implantation géographique des actifs pour les actifs sectoriels.

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amériques	Afrique	Océanie	Asie	Total
30 juin 2006							
Produits des activités ordinaires	3 628,6	2 064,4	1 067,6	882,5	92,9	558,3	8 294,3
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles brutes	76,7	37,8	13,3	22,0	1,1	14,6	165,5
30 juin 2005							
Produits des activités ordinaires	3 487,1	1 931,8	979,6	757,4	85,5	459,4	7 700,8
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles brutes	68,1	40,2	16,3	18,1	1,5	10,7	154,9
31 décembre 2005							
Produits des activités ordinaires	7 819,8	4 232,9	2 084,5	1 595,4	182,5	1 022,8	16 937,9
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles brutes	147,8	106,8	27,1	35,8	3,9	23,1	344,5
Actifs sectoriels	7 819,5	9 868,4	1 361,7	784,2	76,3	307,8	20 217,9

7. Autres produits et charges opérationnels non courants

(en millions d'euros)	30/06/2006	30/06/2005
Plus ou moins-value sur cessions d'actifs	27,2	78,3
Restructurations	(29,7)	(18,7)
Autres	2,3	(19,9)
Total	(0,2)	39,7

Les autres produits et charges opérationnels non courants du Groupe, qui regroupent les éléments inhabituels de nature à perturber le suivi de la performance économique de chaque Pôle, s'élèvent à - 0,2 million d'euros sur le premier semestre 2006. Ils incluent notamment les éléments suivants :

- des produits nets de cessions d'actifs opérationnels et financiers de 27,2 millions d'euros, intégrant principalement la cession de biens immobiliers ;
- des coûts de restructuration de 29,7 millions d'euros, incluant notamment le plan de réorganisation des activités poursuivies d'YSL Beauté.

Ce poste qui s'élevait à 39,7 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2005 comprenait principalement la plus-value de cession avant impôt réalisée sur la vente de la participation résiduelle dans la société Facet à hauteur de 70,3 millions d'euros.

8. Charges financières (nettes)

Les charges financières nettes s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2006	30/06/2005
Coût de l'endettement financier net	(122,8)	(136,9)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	10,1	5,9
Coût de l'endettement financier brut	(132,9)	(142,8)
Autres produits et charges financiers	(30,1)	(12,8)
Dividendes reçus	0,3	14,1
Gains et pertes de change	(2,7)	(4,8)
Gains et pertes sur dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture (change et taux)	(13,8)	(1,6)
Effet de l'actualisation des actifs et passifs	(3,8)	(1,8)
Autres charges financières	(10,1)	(18,7)
Total	(152,9)	(149,7)

9. Impôts

Hors éléments non courants, le taux d'impôt du Groupe est le suivant :

(en millions d'euros)	30/06/2006	30/06/2005
Résultat avant impôt	297,1	244,5
Eléments non courants	(0,2)	39,7
Résultat courant avant impôt	297,3	204,8
Charge totale d'impôt	(86,9)	(64,0)
Impôt sur éléments non courants	(6,5)	(9,3)
Charge d'impôt courant	(80,4)	(54,7)
Taux d'impôt effectif	29,2 %	26,2 %
Taux d'impôt courant	27,0 %	26,7 %

10. Actifs détenus en vue de la vente, activités arrêtées, cédées ou en cours de cession

Les activités arrêtées, cédées ou en cours de cession regroupent au 30 juin 2006 les activités de Printemps, Orcanta, YSL Beauté Recherche et Industrie et Fnac Service.

10.1. Description des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession

Printemps

Le Groupe a annoncé, le 20 juin 2006, avoir reçu de RREEF, en association avec le groupe Borletti, une offre portant sur l'achat de France Printemps. Le 2 août 2006, les parties ont signé un accord définitif pour la cession de la participation du groupe PPR dans France Printemps. L'opération est soumise à l'approbation des autorités de contrôle des concentrations compétentes.

YSL Beauté Recherche et Industrie (Bernay)

Le 5 avril 2006, YSL Beauté a présenté un projet de réorganisation de ses services et de ses activités industrielles aux comités d'entreprise de son site industriel de Bernay d'une part, et de son siège de Neuilly-sur-Seine d'autre part. Dans un marché des parfums et cosmétiques en faible croissance et très concurrentiel, YSL Beauté se doit d'être plus réactif et d'améliorer sa compétitivité. Le plan de relance consiste à adapter l'ensemble des services du siège et à consolider les activités industrielles sur le seul site de Lassigny dans l'Oise.

S'agissant du site industriel situé à Bernay en Normandie, YSL Beauté a reçu le 24 mars 2006, de la part d'un industriel de son secteur, une offre de reprise du site et de 215 emplois orientés vers la production.

Après obtention, le 30 mai 2006, de l'avis du comité d'entreprise, les parties ont signé un protocole d'accord le 29 juin 2006, et procédé à la cession des actions de YSL Beauté Recherche et Industrie le 1^{er} juillet 2006.

Orcanta

Le Groupe a annoncé, le 7 juillet 2006, être entré en discussions exclusives avec le groupe Chantelle en vue de la cession d'Orcanta. Le 21 juillet 2006, les parties ont signé un protocole de cession et opéré le transfert des titres le 1^{er} août 2006.

Printemps, Orcanta et YSL Beauté Recherche et Industrie, du fait de leur cession hautement probable à la date de clôture des comptes du premier semestre 2006, sont considérés comme des « activités cédées ou en cours de cession ».

Le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat, « Activités abandonnées », et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau des flux de trésorerie sur l'ensemble des périodes publiées. Les flux nets liés aux activités abandonnées du tableau des flux de trésorerie du Groupe correspondent sur le premier semestre 2006 à la trésorerie d'ouverture nette des flux intragroupes de la période. Sur 2005, ils correspondent à l'ensemble des flux de trésorerie nets des flux intragroupes de la période.

Les actifs et passifs des « activités cédées ou en cours de cession » sont présentés sur des lignes séparées au bilan du Groupe, sans retraitement des périodes antérieures (note 2.19).

Fnac Service

Le 18 mai 2006, le Groupe a annoncé la fermeture de l'ensemble des établissements de Fnac Service (travaux photo).

Fnac Service est traitée en « activité arrêtée » dans les comptes consolidés du Groupe compte tenu de la décision de fermeture de ses 49 derniers magasins.

Le résultat de cette activité est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat, « Activités abandonnées », et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau des flux de trésorerie sur l'ensemble des périodes publiées. Les flux nets liés aux activités abandonnées du tableau des flux de trésorerie du Groupe correspondent sur 2006 et 2005 à l'ensemble des flux de trésorerie nets des flux intragroupes de la période.

Les actifs et passifs de « l'activité arrêtée » ne sont pas présentés sur des lignes séparées au bilan du Groupe (note 2.19).

10.2. Impact sur les états financiers

Le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession se présentent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Produits des activités ordinaires	380,1	393,6	827,8
Coût des ventes	(203,3)	(215,4)	(433,3)
Marge brute	176,8	178,2	394,5
Charges de personnel	(92,9)	(95,4)	(192,4)
Autres produits et charges opérationnels courants	(88,4)	(88,7)	(180,6)
Résultat opérationnel courant	(4,5)	(5,9)	21,5
Autres produits et charges opérationnels non courants	(57,9)	(3,6)	(13,1)
Résultat opérationnel	(62,4)	(9,5)	8,4
Charges financières (nettes)	(2,1)	(2,2)	(4,2)
Résultat avant impôt	(64,5)	(11,7)	4,2
Impôt sur le résultat	9,7	(4,3)	(5,2)
Résultat net	(54,8)	(16,0)	(1,0)
dont part du Groupe	(54,6)	(16,0)	(1,0)
dont part des minoritaires	(0,2)		

(en millions d'euros)	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(52,7)	(17,6)	71,9
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	(14,0)	(19,2)	(34,6)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	9,7	(11,5)	(12,6)
Flux nets de trésorerie	(57,0)	(48,3)	24,7
Trésorerie d'ouverture et variation des flux intragroupes	(25,3)	8,8	7,7
Flux nets liés aux activités abandonnées⁽¹⁾	(82,3)	(39,5)	32,4

⁽¹⁾ Ligne présentée dans le tableau des flux de trésorerie du Groupe.

Le chiffre d'affaires de Printemps est de 347,5 millions d'euros sur le premier semestre 2006 (355,5 millions d'euros sur le premier semestre 2005), son résultat net de - 3,5 millions d'euros (- 12,0 millions d'euros sur le premier semestre 2005) et ses flux de trésorerie de - 69,0 millions d'euros (- 48,1 millions d'euros sur le premier semestre 2005).

Le résultat net d'YSL Beauté Recherche et Industrie est de - 40,7 millions d'euros sur le premier semestre 2006, lié essentiellement aux coûts de cession (- 1,1 million d'euros sur le premier semestre 2005), et ses flux de trésorerie de 12,5 millions d'euros.

Le résultat net d'Orcanta est de - 1,1 million d'euros sur le premier semestre 2006 (- 0,8 million d'euros sur le premier semestre 2005) et ses flux de trésorerie de - 0,3 million d'euros.

Le résultat net de Fnac Service est de - 9,5 millions d'euros sur le premier semestre 2006, lié principalement aux coûts de fermeture (- 2,1 millions d'euros sur le premier semestre 2005), et ses flux de trésorerie de - 0,2 million d'euros.

Les activités cédées ou en cours de cession ont un impact sur le bilan consolidé du Groupe pour les montants suivants :

(en millions d'euros)	30/06/2006
Actifs détenus en vue de la vente	1 070,3
Dettes associées à des actifs détenus en vue de la vente	406,0

Les actifs classés comme détenus en vue de la vente et les passifs directement associés à ces actifs concernent principalement Printemps à hauteur de respectivement 1 028 millions d'euros et 389 millions d'euros.

11. Résultats par action

11.1. Résultats par action

Résultat par action au 30 juin 2006

(en millions d'euros)	Ensemble consolidé	Activités poursuivies	Activités abandonnées
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	134,4	189,0	(54,6)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires émises	120 054 168	120 054 168	120 054 168
Nombre moyen pondéré d'actions autodétenues	(170 925)	(170 925)	(170 925)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	119 883 243	119 883 243	119 883 243
Résultat de base par action (en euros)	1,12	1,58	(0,46)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	134,4	189,0	(54,6)
Options de souscription d'actions			
Résultat net part du Groupe dilué	134,4	189,0	(54,6)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	119 883 243	119 883 243	119 883 243
Options de souscription d'actions	247 500	247 500	247 500
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées	120 130 743	120 130 743	120 130 743
Résultat dilué par action (en euros)	1,12	1,57	(0,45)

Les autres instruments susceptibles de diluer le résultat par action, à savoir les OCEANE émises en 2001 et 2003, n'ont pas été pris en compte dans le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées compte tenu de leur effet antidilutif sur le résultat net par action au 30 juin 2006.

Résultat par action au 30 juin 2005

(en millions d'euros)	Ensemble consolidé	Activités poursuivies	Activités abandonnées
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	152,6	168,6	(16,0)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires émises	120 042 034	120 042 034	120 042 034
Nombre moyen pondéré d'actions autodétenues	(2 550 413)	(2 550 413)	(2 550 413)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	117 491 621	117 491 621	117 491 621
Résultat de base par action (en euros)	1,30	1,43	(0,13)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	152,6	168,6	(16,0)
Options de souscription d'actions			
Résultat net part du Groupe dilué	152,6	168,6	(16,0)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	117 491 621	117 491 621	117 491 621
Options de souscription d'actions	83 912	83 912	83 912
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées	117 575 533	117 575 533	117 575 533
Résultat dilué par action (en euros)	1,30	1,43	(0,13)

Les autres instruments susceptibles de diluer le résultat par action, à savoir les OCEANE émises en 2001 et 2003 et l'emprunt long terme émis le 6 février 2004, n'ont pas été pris en compte dans le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées compte tenu de leur effet antidilutif sur le résultat net par action au 30 juin 2005.

Résultat par action au 31 décembre 2005

(en millions d'euros)	Ensemble consolidé	Activités poursuivies	Activités abandonnées
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	535,4	536,4	(1,0)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires émises	120 045 439	120 045 439	120 045 439
Nombre moyen pondéré d'actions autodétenues	(1 300 919)	(1 300 919)	(1 300 919)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	118 744 520	118 744 520	118 744 520
Résultat de base par action (en euros)	4,51	4,52	(0,01)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	535,4	536,4	(1,0)
Emprunt long terme 2004	3,4	3,4	
Emprunt obligataire convertible 2003	44,0	44,0	
Résultat net part du Groupe dilué	582,8	583,8	(1,0)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	118 744 520	118 744 520	118 744 520
Options de souscription d'actions	98 674	98 674	98 674
Emprunt long terme 2004	1 168 224	1 168 224	1 168 224
Emprunt obligataire convertible 2003	12 500 000	12 500 000	12 500 000
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées	132 511 418	132 511 418	132 511 418
Résultat dilué par action (en euros)	4,40	4,40	0,00

L'autre instrument susceptible de diluer le résultat par action, à savoir l'OCEANE émise en 2001, n'a pas été pris en compte dans le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées compte tenu de son effet antidilutif sur le résultat net par action au 31 décembre 2005. L'emprunt long terme 2004 constituant un instrument dilutif a été remboursé en date du 6 février 2006.

11.2. Résultats par action des activités poursuivies hors éléments non courants

Les éléments non courants concernent le poste « Autres produits et charges opérationnels non courants » du compte de résultat pour son montant net d'impôts et d'intérêts minoritaires.

(en millions d'euros)	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	189,0	168,6	536,4
Autres produits et charges opérationnels non courants	(0,2)	39,7	3,1
Impôt sur autres produits et charges opérationnels non courants	(6,5)	(9,3)	1,4
Résultat minoritaire sur autres produits et charges opérationnels non courants	(0,7)	0,0	0,9
Résultat net hors éléments non courants	196,4	138,2	531,0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires émises	120 054 168	120 042 034	120 045 439
Nombre moyen pondéré d'actions autodétenues	(170 925)	(2 550 413)	(1 300 919)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	119 883 243	117 491 621	118 744 520
Résultat hors éléments non courants de base par action (en euros)	1,64	1,18	4,47
Résultat net hors éléments non courants	196,4	138,2	531,0
Emprunt long terme 2004			3,4
Emprunt obligataire convertible 2003			44,0
Résultat net part du Groupe dilué	196,4	138,2	578,4
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	119 883 243	117 491 621	118 744 520
Options de souscription d'actions	247 500	83 912	98 674
Emprunt long terme 2004			1 168 224
Emprunt obligataire convertible 2003			12 500 000
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées	120 130 743	117 575 533	132 511 418
Résultat dilué par action (en euros)	1,63	1,18	4,36

Comptes consolidés

12. Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont composés des éléments suivants :

(en millions d'euros)	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Titres de participation	44,3	61,3	40,7
Instruments financiers dérivés	3,7	70,8	65,3
Créances et prêts rattachés à des participations	36,2	31,7	29,5
Dépôts et cautionnements	73,2	76,9	80,8
Actifs financiers disponibles à la vente	3,0		
Autres	27,4	62,5	24,5
Total	187,8	303,2	240,8

13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions d'euros)	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Trésorerie	672,6	732,4	713,6
Équivalents de trésorerie	884,0	833,5	1 099,6
Total	1 556,6	1 565,9	1 813,2

Au 30 juin 2006, les équivalents de trésorerie comprennent des OPCVM, des certificats de dépôts et des dépôts à terme de maturité de moins de 3 mois.

14. Capitaux propres

Au 30 juin 2006, le capital social s'élève à 480 216 672 euros. Il est composé de 120 054 168 actions entièrement libérées de valeur nominale de 4 euros (120 448 230 actions de valeur nominale de 4 euros au 31 décembre 2005).

14.1. Actions d'autocontrôle

Le Groupe a procédé à l'annulation de 394 062 actions d'autocontrôle dont 124 514 actions annulées le 11 janvier 2006 et 269 548 actions annulées le 24 mai 2006 ramenant ainsi le capital social de PPR à 120 054 168 actions au 24 mai 2006.

Ces décisions d'annulation des titres autocontrôle ont été prises pour :

- 124 514 actions par le Conseil d'administration du 11 janvier 2006 conformément aux autorisations conférées par l'Assemblée générale du 19 mai 2005 ;
- 269 548 actions par le Conseil d'administration du 23 mai 2006 conformément aux autorisations conférées par l'Assemblée générale du 23 mai 2006.

Au cours du premier semestre 2006, le Groupe a, par ailleurs, procédé à l'acquisition nette de 249 549 titres selon les modalités suivantes :

- 269 548 titres ont été acquis suite à l'exercice d'options d'achat de titres PPR mises en place en 2005 pour la couverture de plans de stock-options ;
- 20 000 titres ont été cédés dans le cadre du contrat de liquidité ;
- 1 titre a été acquis en vue de couvrir l'échange d'une OCEANE PPR 2,5 % 05/03-01/08.

Enfin, le Groupe a procédé à l'achat de 2 635 911 options d'achat de titres PPR à des fins de couvertures de plans de stock-options attribués aux salariés et de l'OCEANE 2008.

Le 26 mai 2004, PPR a confié un mandat à un intermédiaire financier en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres.

Ce contrat est conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des entreprises d'investissement (A.F.E.I.).

Ce contrat doté initialement de 40 millions d'euros pour moitié en espèces et pour moitié en titres PPR, a fait l'objet, le 3 septembre 2004, d'une dotation complémentaire de 20 millions d'euros en espèces.

Les acquisitions et les cessions de titres PPR réalisées au cours du premier semestre 2006 dans le cadre de ce mandat se sont élevées respectivement à 1 765 119 titres et 1 785 119 titres.

14.2. Dividendes

L'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005 a décidé d'une distribution de dividendes de 2,72 euros par action, soit 325,7 millions d'euros compte tenu des actions d'autocontrôle détenues. Le dividende a été mis en paiement le 2 juin 2006.

15. Dettes financières brutes

(en millions d'euros)	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Emprunts et dettes financières à long terme	4 572,7	4 791,2	4 398,9
Emprunts obligataires convertibles	1 077,0	1 179,2	1 201,3
Autres emprunts obligataires	2 518,8	2 295,6	2 265,5
Lignes de crédit confirmées	68,3	42,2	
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	566,1	932,7	607,6
Dettes sur contrats de location-financement	122,8	166,3	149,5
Participation des salariés	37,6	41,0	36,5
Autres dettes financières	182,1	134,2	138,5
Emprunts et dettes financières à court terme	2 906,6	2 836,9	2 480,8
Emprunts obligataires convertibles	146,1		
Autres emprunts obligataires	2,3	427,0	2,1
Lignes de crédit confirmées	96,5	203,7	192,5
Utilisation de lignes de crédit non confirmées	66,0	241,4	90,9
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	357,6	239,1	527,9
Dettes sur contrats de location-financement	29,6	29,0	28,9
Participation des salariés	6,8	7,0	10,4
Découverts bancaires	522,3	236,3	472,9
Billets de trésorerie	1 592,6	1 171,4	1 025,2
Autres dettes financières	86,8	282,0	130,0
Dettes financières brutes	7 479,3	7 628,1	6 879,7

L'application par le Groupe des normes IAS 32 et IAS 39 a conduit à comptabiliser les OCEANE émises le 8 novembre 2001 et le 21 mai 2003 sur la base de leur taux d'intérêt effectif après affectation en capitaux propres de leur composante options de conversion.

Au 30 juin 2006, l'ensemble de la dette brute est comptabilisé au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif déterminé après prise en compte des frais d'émission et des primes de remboursement ou d'émission identifiés et rattachés à chaque passif.

Par ailleurs, les emprunts, principalement obligataires, couverts en totalité ou en proportion au titre d'une relation de couverture de juste valeur ont fait l'objet d'un ajustement de juste valeur.

Les intérêts courus figurent dans la rubrique « Autres dettes financières ».

Les tirages à court terme des lignes adossées à des crédits confirmés à plus d'un an sont classés dans les échéances à plus d'un an.

Au 30 juin 2006, les emprunts obligataires, y compris les obligations convertibles, représentent 50,1 % de la dette brute contre 51,2 % au 30 juin 2005 et 50,4 % au 31 décembre 2005.

La part des dettes à plus d'un an représente 61,1 % de l'endettement brut global au 30 juin 2006 (62,8 % au 30 juin 2005 et 63,9 % au 31 décembre 2005).

Les tirages sur lignes de crédit confirmées s'élèvent à 164,8 millions d'euros pour un montant total de lignes de crédit confirmées de 5 120,2 millions d'euros en date d'arrêté.

Les financements des concours à la clientèle contribuent à hauteur de 392,1 millions d'euros à la dette brute au 30 juin 2006.

16. Instruments dérivés en valeur de marché

Le Groupe utilise divers instruments financiers fermes ou optionnels qualifiés de dérivés dans le cadre de l'application des normes IFRS afin de couvrir son exposition au risque de taux et au risque de change.

Au 30 juin 2006, conformément à la norme IAS 39, la valeur de marché de ces instruments financiers dérivés figure au bilan à l'actif dans les rubriques « Actifs financiers non courants » et « Autres actifs financiers courants » et au passif dans les rubriques « Autres passifs financiers non courants » et « Autres passifs financiers courants ».

La juste valeur des dérivés couvrant le risque de taux d'intérêt est inscrite en non courant ou en courant en fonction du sous-jacent de dette auquel ils sont affectés.

La juste valeur des dérivés de change est enregistrée en autres actifs financiers ou passifs financiers courants.

(en millions d'euros)	30/06/2006	Risque de taux d'intérêt	Risque de change	Autres risques de marché	30/06/2005	31/12/2005
Dérivés actif	70,1	19,9	50,2		134,2	113,8
Non courant	3,7	3,7			70,8	65,3
Dérivés actif - à la juste valeur par le résultat	0,8	0,8			0,8	0,7
Dérivés actif - couverture de flux de trésorerie						
Dérivés actif - couverture de juste valeur	2,9	2,9			70,0	64,6
Courant	66,4	16,2	50,2		63,4	48,5
Dérivés actif - à la juste valeur par le résultat	21,3	15,0	6,3		14,9	20,4
Dérivés actif - couverture de flux de trésorerie	40,8	0,3	40,5		34,7	25,1
Dérivés actif - couverture de juste valeur	4,3	0,9	3,4		13,8	3,0
Dérivés passif	34,7	14,1	20,6		68,8	15,7
Non courant	2,3	2,3			1,8	1,8
Dérivés passif - à la juste valeur par le résultat					1,8	1,8
Dérivés passif - couverture de flux de trésorerie						
Dérivés passif - couverture de juste valeur	2,3	2,3				
Courant	32,4	11,8	20,6		67,0	13,9
Dérivés passif - à la juste valeur par le résultat	13,3	11,8	1,5		21,0	9,9
Dérivés passif - couverture de flux de trésorerie	15,4		15,4		38,2	0,8
Dérivés passif - couverture de juste valeur	3,7		3,7		7,8	3,2
Total	35,4	5,8	29,6		65,4	98,1

Les dérivés éligibles à la comptabilité de couverture de juste valeur couvrant majoritairement la dette long terme émise sous forme d'emprunts obligataires figurent à l'actif du bilan pour 65,5 millions d'euros au 31 décembre 2005 et pour 72,3 millions d'euros au 30 juin 2005. Au 30 juin 2006, ces dérivés de couverture de juste valeur figurent au bilan pour un montant net de 1,5 million d'euros (3,8 millions d'euros à l'actif et 2,3 millions d'euros au passif).

17. Endettement financier net

L'endettement financier net du Groupe s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Dettes financières brutes hors financement des concours à la clientèle	7 087,2	7 215,4	6 463,1
Instruments dérivés de couverture de juste valeur (taux d'intérêt)	(1,5)	(72,3)	(65,5)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 556,6)	(1 565,9)	(1 813,2)
Endettement financier net	5 529,1	5 577,2	4 584,4

18. Valeur de marché des instruments financiers

Les valeurs de marché sont déterminées par estimation pour la majorité des instruments financiers du Groupe, à l'exception des titres de participation dans des sociétés non consolidées cotées, des valeurs mobilières de placement et des emprunts obligataires cotés dont le dernier cours de cotation connu au 30 juin 2006 est retenu.

(en millions d'euros)	30/06/2006		31/12/2005	
	Valeur comptable	Valeur de marché	Valeur comptable	Valeur de marché
ACTIF				
Actifs financiers non courants – disponibles à la vente	44,3	44,3	40,7	40,7
Actifs financiers non courants – coût amorti	136,8	136,8	134,8	134,8
Actifs financiers non courants – dérivés actifs	3,7	3,7	65,3	65,3
Autres actifs financiers courants – dérivés actifs	66,4	66,4	48,5	48,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 556,6	1 556,6	1 813,2	1 813,2
PASSIF				
Emprunts obligataires convertibles	1 223,1	1 452,5	1 201,3	1 426,9
Autres emprunts obligataires	2 521,1	2 568,8	2 267,6	2 345,8
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	923,7	923,7	1 135,5	1 137,3
Lignes de crédit confirmées	164,8	164,8	192,5	192,5
Utilisation des lignes de crédit non confirmées	66,0	66,0	90,9	90,9
Billets de trésorerie	1 592,6	1 592,6	1 025,2	1 025,2
Dettes sur contrats de location-financement	152,4	152,4	178,4	178,4
Participation des salariés	44,4	44,4	46,9	46,9
Découverts bancaires	522,3	522,3	472,9	472,9
Autres dettes financières	268,9	268,9	268,5	268,5
Autres passifs financiers non courants – dérivés passifs	2,3	2,3	1,8	1,8
Autres passifs financiers courants – dérivés passifs	32,4	32,4	13,9	13,9

Les méthodes retenues sont les suivantes :

Les instruments financiers autres que les dérivés inscrits à l'actif du bilan :

Les valeurs comptables retenues sont des estimations raisonnables de leur valeur de marché à l'exception des valeurs mobilières de placement et des titres de participation non consolidés dont la valeur de marché a été déterminée sur la base du dernier cours de bourse connu au 30 juin 2006 et au 31 décembre 2005 pour les titres cotés. Les actifs financiers non courants sont décrits dans la note 12.

Les instruments financiers autres que les dérivés inscrits au passif du bilan :

La valeur de marché a été déterminée pour les emprunts obligataires cotés sur la base du dernier cours de bourse en date de clôture. Pour les autres emprunts, elle a été déterminée sur la base d'autres méthodes de valorisation telle que la valeur actualisée des flux de trésorerie en tenant compte du risque de crédit du Groupe et des conditions de taux d'intérêt en date de clôture.

Les instruments financiers dérivés :

La valeur de marché a été fournie par les établissements financiers contreparties aux transactions ou calculée à l'aide de méthodes standards de valorisation intégrant les conditions de marché en date de clôture.

19. Tableau des flux de trésorerie

La trésorerie nette des découverts bancaires s'élève à 1 034,3 millions d'euros au 30 juin 2006 et correspond au montant de la trésorerie et équivalents de trésorerie présenté dans le tableau des flux de trésorerie.

(en millions d'euros)	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan	1 556,6	1 565,9	1 813,2
Découverts bancaires	(522,3)	(236,3)	(472,9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie	1 034,3	1 329,6	1 340,3

19.1. Acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles

Les investissements nets d'immobilisations corporelles et incorporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2006	30/06/2005
Luxe	(49,7)	(34,1)
Distribution	(85,4)	(108,3)
Holdings et autres	2,3	(3,8)
Total	(132,8)	(146,2)

Les investissements d'immobilisations corporelles effectués au travers de contrats de location-financement s'élèvent à 2,0 millions d'euros sur le premier semestre 2006 (0,8 million d'euros sur le premier semestre 2005).

19.2. Acquisitions et cessions de filiales

(en millions d'euros)	30/06/2006	30/06/2005
Acquisitions de filiales nettes de la trésorerie acquise	(95,2)	(42,5)
Cessions de filiales nettes de la trésorerie cédée	(144,3)	7,4
Total	(239,5)	(35,1)

Sur le premier semestre 2006, les acquisitions de filiales concernent principalement l'acquisition des minoritaires de Sodice Expansion (note 5). Les cessions de filiales sont constituées essentiellement du décaissement de l'impôt sur les plus-values liées aux cessions des titres Rexel, Finaref et Facet.

Sur le premier semestre 2005, les acquisitions de filiales concernaient principalement l'acquisition de participations minoritaires dans certaines sociétés du Groupe. Les cessions de filiales concernaient essentiellement la cession de la participation résiduelle du Groupe dans Facet à hauteur de 87,2 millions d'euros, la cession de MobilePlanet à hauteur de 2,1 millions d'euros et le décaissement de l'impôt sur les plus-values et les frais liés aux cessions réalisées en 2004.

19.3. Acquisitions ou cessions d'actions d'autocontrôle

Sur le premier semestre 2006, l'incidence des acquisitions ou cessions d'actions d'autocontrôle correspond :

- à l'acquisition nette de 249 548 titres PPR autodétenus à hauteur de 17,8 millions d'euros ;
- à l'acquisition de 2 635 911 options d'achat de titres PPR à des fins de couverture de plans de stock-options et de l'OCEANE 2008 à hauteur de 17,2 millions d'euros de prime.

Sur le premier semestre 2005, l'incidence des acquisitions ou cessions d'actions d'autocontrôle correspondait :

- à la cession de 2 883 132 titres PPR autodétenus à hauteur de 237,4 millions d'euros ;
- à l'acquisition de 3 millions d'options d'achat de titres PPR à échéance 2008 à hauteur de 33,9 millions d'euros de prime.

19.4. Émission et remboursement d'emprunts

L'émission d'emprunts concerne principalement l'abondement à hauteur de 300 millions d'euros, le 7 juin 2006, de la souche obligataire à échéance du 29 janvier 2013 portant coupon à 4 %.

Le remboursement d'emprunts inclut notamment le remboursement, le 6 février 2006, de l'emprunt de 125 millions d'euros émis le 6 février 2004.

20. Évolution des passifs éventuels, engagements contractuels non comptabilisés et risques éventuels

20.1. Évolution du processus de retrait obligatoire des actions Gucci

À la suite du retrait de la cote des actions Gucci en date du 14 juin 2004 sur le New York Stock Exchange et en date du 1^{er} juillet 2004 sur Euronext Amsterdam, le Groupe prépare actuellement le lancement auprès des tribunaux néerlandais compétents d'un processus de rachat des actions ordinaires qu'il ne détenait pas à l'issue de l'Offre publique d'achat d'avril 2004. Dans ce cadre, le Groupe évalue, au 30 juin 2006, son engagement maximum à 45 millions d'euros.

20.2. Évolution des engagements donnés et reçus suite à des cessions d'actifs

Au cours du premier semestre 2006, les évolutions des engagements donnés et reçus suite à des cessions concernent principalement les garanties de passifs données par le Groupe dans le cadre de la cession de sa participation de 73,45 % dans Rexel. En effet, les garanties de passifs sont venues à échéance fin mars 2006 à l'exception des garanties en matière fiscale. Cette évolution est sans incidence sur le résultat de la période.

À la connaissance du Groupe, il n'existe pas, au cours du premier semestre 2006, d'évolution significative des engagements donnés et reçus suite aux cessions réalisées à l'exception des garanties de passifs détaillées ci-dessus.

20.3. Autres évolutions

Le 5 juin 2006, Gucci et P & G Beauty ont annoncé la signature d'un contrat de licence concernant la production, la vente et la distribution de parfums de luxe sous la marque Gucci. Ce contrat, effectif immédiatement, rend caduque le contrat liant précédemment Gucci et Wella/Cosmopolitan Cosmetics (acquis par Procter & Gamble en 2003).

À la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'autres évolutions significatives des autres engagements donnés et reçus par le Groupe ainsi que des passifs éventuels.

21. Parties liées ayant un contrôle sur le Groupe

La société PPR est contrôlée par Artémis, elle-même détenue en totalité par la société Financière Pinault. Au 30 juin 2006, le Groupe Artémis détient 43 % du capital et 59,2 % des droits de vote de PPR.

Les principales opérations du semestre, entre l'ensemble des sociétés consolidées du groupe PPR et la société Artémis, sont les suivantes :

- versement du dividende de l'exercice 2005, soit 140,4 millions d'euros (130,1 millions d'euros pour 2004) ;
- versement, pour le premier semestre 2006, d'une redevance de 3,5 millions d'euros (3,7 millions d'euros en 2005) au titre, d'une part, d'une mission de conseil et d'étude en matière de développement et d'appui dans la réalisation d'opérations complexes et, d'autre part, de la fourniture d'opportunités de développement, d'affaires ou de facteurs de réduction des coûts ; cette rémunération fait l'objet d'une convention autorisée et examinée par le Conseil d'administration.

22. Événements postérieurs à la clôture

- Le 1^{er} juillet 2006, le Groupe a procédé à la cession de sa participation dans la société YSL Beauté Recherche et Industrie (site industriel de Bernay) (note 10.1).
- Le 7 juillet 2006, le Groupe a annoncé être entré en discussions exclusives avec le groupe Chantelle en vue de la cession d'Orcanta pour une valeur d'entreprise envisagée de 42,5 millions d'euros. Les parties ont signé un protocole de cession le 21 juillet et opéré le transfert des titres le 1^{er} août 2006 (note 10.1).
- Le 2 août 2006, le Groupe et RREEF, en association avec le Groupe Borletti, ont signé un accord définitif pour la cession de la participation du Groupe PPR dans France Printemps. L'opération est soumise à l'approbation des autorités de contrôle des concentrations compétentes (note 10.1).
- Redcats a conclu le 4 mai 2006 un accord avec The Sportsman's Guide en vue du rachat de cette société américaine de distribution spécialiste de la vente en ligne et par catalogue d'articles de sport et de loisirs. L'accord a été conclu sur la base d'un prix en numéraire de 31 dollars par action qui valorise la totalité de The Sportsman's Guide à 265 millions de dollars. Le Conseil d'administration de la société américaine a approuvé cette offre à l'unanimité et a recommandé aux actionnaires de l'accepter. Les actionnaires, réunis en Assemblée générale ont approuvé l'opération le 25 août 2006. La finalisation de la transaction est intervenue le 30 août 2006. La prise de contrôle de la société n'ayant pas eu lieu sur le premier semestre 2006, l'opération n'a pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2006. Pour son exercice 2005, le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel de The Sportsman's Guide, exprimés en normes comptables américaines, s'élevaient à respectivement 285,1 et 18,1 millions de dollars.

Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2006

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société PPR SA, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France. Un examen limité de comptes intermédiaires consiste à obtenir les informations estimées nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers, et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 6 septembre 2006

Les Commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

KPMG Audit

Département de KPMG SA

Jean-Paul Picard Antoine de Riedmatten

Patrick-Hubert Petit Hervé Chopin

Comptes consolidés

